

MAURICE BARRÈS

---

CE QUE J'AI VU  
A RENNES

TROISIÈME ÉDITION



PARIS

BIBLIOTHÈQUE INTERNATIONALE D'ÉDITION

*E. SANSOT et C<sup>ie</sup>*

53, RUE SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS, 53

---

1904

CE QUE J'AI VU A RENNES

## DU MÊME AUTEUR

---

LE CULTE DU MOI, trois romans idéologiques :

- \* **Sous l'œil des barbares**, 1 vol.
- \*\* **Un homme libre**, 1 vol.
- \*\*\* **Le Carnet de Bérénice**, 1 vol.

**L'ennemi des lois**, 1 vol.  
**Du sang, de la volupté, de la mort**, 1 vol.  
**Un amateur d'âmes**, 1 vol.  
**Amori et Dolori Sacrum**, 1 vol.  
**Les amitiés françaises**, 1 vol.

LE ROMAN DE L'ÉNERGIE NATIONALE :

- I. **Les déracinés**, 1 vol.
- II. **L'appel au soldat**, 1 vol.
- III. **Leurs Figures**.

**Scènes et doctrines du Nationalisme**, 1 vol.  
**Pages Lorraines**, 1 vol.  
**Trois stations de psychothérapie**, 1 vol.  
**Toute licence sauf contre l'amour**, 1 vol.  
**Une journée parlementaire**, comédie, 1 vol.  
**Les lézardes sur la maison**, 1 vol.

*Pour paraître incessamment :*

LES BASTIONS DE L'EST :

PREMIER ÉPISODE : **Au service de l'Allemagne**,  
(récit d'un volontaire alsacien).

*Prochainement :*

**Greco ou le Secret de Tolède.**  
**Le voyage à Sparte.**

MAURICE BARRES

---



CE QUE J'AI VU

## A RENNES

---

DEUXIÈME ÉDITION

---

PARIS

BIBLIOTHÈQUE INTERNATIONALE D'ÉDITION

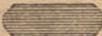
E. SANSOT ET C<sup>ie</sup>

53, RUE SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS, 53

—  
1904

*Tous droits réservés.*

*Il a été tiré de cet ouvrage :*  
*Douze exemplaires sur Japon, numérotés*  
*de 1 à 12.*  
*Douze exemplaires sur Chine, numérotés*  
*de 13 à 24.*  
*Vingt-cinq exemplaires sur Hollande,*  
*numérotés de 25 à 49.*

N<sup>o</sup> 

A CHARLES MAURRAS

---

*Vous avez, mon cher Maurras, avec une raison toujours prête, contrôlé et annulé au jour le jour, les armes des dreyfusards. Aussi je veux inscrire votre nom sur le recueil des croquis que je pris de leur armée durant un mois mémorable. Ici, nos travaux se confirment. Leurs figures ajoutent un argument d'une singulière force à vos preuves. Les désordres religieux de ces forcenés nous dégoûtent physiquement de la sensibilité dreyfusarde et nous ramènent sûrement vers cette sagesse française dont nous admirons l'ordre dans toute votre dialectique.*

M. B.

---

## LIVRE PREMIER

### EXPLICATIONS PRÉAMBULAIRES

---

#### CHAPITRE PREMIER

##### EN ROUTE POUR RENNES, VILLE QU'ARROSE LE RUBICON

— C'est à choisir : Dreyfus ou les grands chefs.

Mercier, Cavaignac, les généraux, continuent à affirmer la culpabilité de Dreyfus. Ils annoncent qu'ils la prouveront abondamment à Rennes. Nous leur maintenons notre entière confiance. Jusqu'à preuve du contraire, nous ne croirons pas que six ministres de la Guerre et trois présidents du Conseil se soient trompés et nous aient trompés pendant six ans.

Dreyfus innocent ! Oh ! dans cette improbable hypothèse, quelles satisfactions suffisantes pourrait-on lui donner ! L'épée du général Mercier, le grand cordon de Zurlinden, le chapeau de Chanoine et le siège de Billot seraient des compensations inférieu-

res à ses raisons de mécontentement. A la déplorable victime d'une telle erreur judiciaire, je ne vois qu'une chose qu'il faudrait tout de même refuser : la grâce de ses défenseurs.

Au reste, s'il n'est pas un traître, il sera forcément honteux d'avoir excité de pareilles sympathies. Ah ! les amis de Dreyfus, quelle présomption de sa culpabilité ! Quelle humiliation pour son innocence ! Ils injurient tout ce qui nous est cher, notamment la patrie, l'armée et un héros tel que Marchand. Leur complot divise et désarme la France, et ils s'en réjouissent. Quand même leur client serait un innocent, ils demeureraient des criminels.

Ainsi, nous sommes profondément raisonnables et louables, en toute hypothèse, d'avoir préféré les chefs de l'armée aux avocats suspects de Dreyfus. Voilà un des aspects de notre pensée, mais nous voulons la tourner sous toutes ses faces, de peur que nos généraux ne se laissent endormir.

Il y a d'habiles endormeurs au pouvoir. Les personnages qui détiennent aujourd'hui les divers portefeuilles ne se proposent pas simplement, comme faisaient les plus mauvais de leurs prédécesseurs, de flotter au gré de l'opinion. Ils ont été recrutés dans les milieux les plus divers pour être les politiciens de Dreyfus, qui possède déjà ses orateurs, ses dialecticiens et ses élégiaques.

Une seule discipline les assemble. Elle est réglée par les conseils supérieurs (Zadoc-Kahn ? Reinach ?)

Ces conseils supérieurs préparent une opération. Ils tenteront de jeter à l'eau ceux de leurs collaborateurs qu'ils avaient spécialement chargés d'injurier l'armée et l'idée de patrie. Déjà ils nous présentent Dreyfus comme un militariste enragé, un chauvin, qui ne pardonnera jamais la véhémence d'Urban Gohier, ni la verve suisse de Pressensé. A les en croire, — Dieu, que c'est comique ! — Dreyfus aurait les ridicules de la culotte de peau classique, et il déclarerait : « Ce qui me choque dans les libertés qu'on a prises avec moi, c'est qu'on a manqué de respect à un homme vêtu de l'habit militaire. » Mais, je vous prie, où Dreyfus a-t-il donc lu les articles de Pressensé ? Il ne les suivait pas au jour le jour dans sa lointaine retraite. Lui fait-on gâcher son temps, depuis qu'il est à Rennes, à repasser cette vulgaire littérature de vieille demoiselle excitée ? Non, mes amis, on le fait parler. On lui fournit des mots historiques : « Il n'y a rien de changé en France, il n'y a qu'un cocardier de plus. »

L'utilité de cette comédie, vous la distinguez. Les chefs de la grande entreprise dreyfusarde cherchent maintenant la sympathie de l'armée. Ils veulent rassurer les patriotes. On se trompe si l'on croit que Galliffet frappera les généraux. Ce serait faire notre jeu. Il les ménagera et tâchera qu'ils acceptent de nouveau la réhabilitation du traître. Il a des obligations personnelles envers le général Mercier. Grande commodité pour lui tenir un petit discours dont voici le dessin :

« Voyons, mon cher général, laissez donc  
« cette canaille de capitaine se tirer d'em-  
« barras. Il faut en finir avec cette trop lon-  
« gue affaire. C'est l'intérêt du pays, de l'ar-  
« mée et de vous-même. Que Dreyfus sorte  
« du bagne et je vous garantis contre toutes  
« représailles. Est-ce que je ne suis pas là  
« pour taper à droite et à gauche indistinc-  
« tement ? Il serait bon d'arrêter Quesnay  
« de Beaurepaire, Déroulède et Habert, Cop-  
« pée et Lemaitre, Drumont et Forain ; il  
« serait excellent aussi d'empoigner Sébastien  
« Faure. Quant à Clémenceau, Pressensé et  
« Jaurès, — est-ce assez amusant, général ?  
« — les voici devenus les compères du « vieux  
« massacreur » ! Ils deviendront les vôtres.  
« Et s'ils n'ont point de rancune, pourquoi  
« leur en ferions-nous voir ? Un traître en  
« liberté ? Le beau malheur ! Il ne peut nuire  
« à personne. Il se retirera chez le prince de  
« Monaco. Et ce sera fini des injures que  
« nous versons chaque matin sur vous. Ac-  
« cordez-nous Dreyfus, et lui-même, d'accord  
« avec nous, prononcera votre éloge. Dès  
« lors plus de représailles contre Mercier,  
« Zurlinden, Roget, Pellicieux, contre les cinq  
« ministres de la Guerre, contre les divers  
« officiers qui ont osé nous contrarier. Nous  
« n'exigeons plus que la peau de du Paty de  
« Clam. C'est un simple colonel. »

Je vous donne le ton, ajoutez le sourire. On  
croit entendre le bourreau qui, conduisant  
la victime au gibet, lui disait avec onction :  
« Venez, mon ami, on ne vous fera pas de mal. »

Le général Mercier, honnête homme, très  
froid et qui se possède n'écouterait pas ces  
perfides conseils. Il voit la position vraie des  
choses : à Rennes, il y aura, d'une part, l'hon-  
neur de Dreyfus et, d'autre part, l'honneur  
de tous les ministres et généraux qui nous  
ont juré la culpabilité de Dreyfus.

Oui, cela Mercier le sait bien ! Avec quelle  
émotion, au milieu de l'enthousiasme d'un  
auditoire de patriotes, dans la salle de l'Hor-  
ticulture, il nous a juré d'exposer à Rennes,  
coûte que coûte, les raisons qui justifiaient  
et nécessitaient l'arrestation de Dreyfus, et  
qui, aujourd'hui, aussi fort qu'au premier  
jour, proclament la trahison. Tous à le voir,  
à l'entendre, nous reconnaissons un honnête  
homme, un *accusateur toujours* qu'essayent  
vainement de jeter bas les ennemis de la pa-  
trie. Il fait le centre de cette vaste affaire  
nationale ; c'est pour en porter tout le poids :  
un grand honneur ou l'infamie.

Nous sommes plusieurs millions d'honnê-  
tes gens qui n'avons jamais eu à connaître  
l'affaire, et qui nous sommes confiés — c'était  
la raison et le devoir — à l'autorité légitime  
des conseils de guerre et des chefs de l'ar-  
mée. Si les généraux Mercier, Billot, Cha-  
noine, Zurlinden et MM. Cavaignac et Méline  
nous ont trompés, s'ils nous ont associés à  
l'œuvre infâme de maintenir au bagne un  
innocent, nul châtement assez lourd pour eux.

Disons-le hautement, puisque nous le pen-  
sons tous : au lendemain du conseil de guerre,  
nul dans le pays n'admettrait que les chefs

de l'armée se consolassent de leur défaite en songeant qu'ils n'ont perdu ni leurs galons, ni leurs rubans, ni leurs appointements.

On ne peut pas impunément déchaîner sur un pays la tempête. « Levez-vous vite, oranges désirés... » Que leur mensonge foudroie ceux qui parlent d'apaisement. Vous savez bien que Cornély, s'il rêvasse d'un compromis, ne pourra pas, au sein du dreyfusisme, balancer Jaurès qui veut, par l'acquiescement du traître, la destruction de l'armée. Un Jaurès entouré de ses bandes est autrement puisant qu'un Cornély qui tire son coup de fusil en enfant perdu séparé de son monde naturel.

Il y aura des représailles, parce que Jaurès et Clémenceau les veulent, parce que *tout le monde*, tout le monde, vous dis-je, en reconnaîtra la nécessité.

C'est le crime certain des parlementaires de nous laisser déchirer les uns les autres. Vous, le dreyfusard, ou moi, l'anti-dreyfusard, nous possédons la vérité. Le gouvernement qui sait à quoi s'en tenir, devait depuis longtemps faire taire, et brutalement, celui de nous deux qui se trompe. Les généraux eux-mêmes ont étrangement attendu pour parler. Il faut qu'à Rennes la vérité éclate avec un caractère d'évidence. « Coûte que coûte », a dit Mercier. A Rennes ! A Rennes ! messieurs de l'armée ! Cavaignac et Mercier vous imposent leur exemple. Vous êtes pris entre vos adversaires acharnés et les amis que nous vous sommes. Il n'y a pas d'échappatoire possible. En route ! La France est dans Rennes, ville qu'arrose le Rubicon !

## CHAPITRE II

### LA PARADE DE JUDAS.

*Souvenir de la dégradation d'Alfred Dreyfus à l'École militaire (5 janvier 1895).*

Une minute de répit encore. Mon imagination qui veut prévoir le Dreyfus rennais me reporte avec persistance vers la froide matinée de janvier où je le vis dégrader. Il faut que je me débarrasse de ces anciennes images.

Quand neuf heures sonnèrent, que le général tira son épée, que les commandements éclatèrent, que les fantassins portèrent les armes et que les cavaliers mirent sabre au clair, le petit peloton se détacha d'un angle de l'immense carré. Quatre hommes ; au milieu le traître tout raide, sur un côté l'exécuteur, véritable géant. Les cinq ou six mille personnes présentes et qu'émouvait cette tragique attente eurent une même pensée : « Judas marche trop bien ! »

Spectacle plus excitant que la guillotine fichée dans les pavés, à l'aube du jour, place

de la Roquette. C'était un heureux de ce monde, méprisé, abandonné de tous : « Je suis seul dans l'univers, aurait-il pu s'écrier ! »

Dans ce désert, il allait d'un pas ferme, la mâchoire haute, le corps tout d'une pièce, la main gauche sur la poignée du sabre, la droite balancée. Son chien eût-il léché ces mains-là ? Par une ligne diagonale, ce groupe sinistre arriva jusqu'à quatre pas du général figé sur son cheval, pour s'arrêter brusquement. Les quatre artilleurs reculèrent, le greffier parla, la silhouette rigide ne broncha point, sinon pour lever un bras et jeter un cri d'innocence, tandis que l'adjutant de la Garde terrible par sa taille et magnifique de tenue, le dépouillait si vite et si lentement de ses boutons, de ses galons, de ses épaulettes, de ses bandes rouges, le tiraillait, le dépiotait, l'endeuillait. Le plus terrible fut, quand sur le genou il lui brisa le sabre.

Après quelques secondes et quand il demeura déshonoré et désarmé, les poussées instinctives de la foule réclamèrent avec plus de fureur qu'on tuât ce bonhomme doré devenu un bonhomme noir. Mais la loi le protégeait pour lui faire subir des outrages réglementaires.

Judas jusqu'à cette heure avait été un petit point immobile battu par tous ces vents de haine. Maintenant comme un pilori qui marche, il doit être approché des regards de tous.

Il défile.

... La muraille militaire dont il fait le tour contient ses rages, mais semble prête à crever de fureur. A chaque instant, je crois qu'un sabre se lèvera. La foule sur les grilles, sur les toits, réclame toujours sa mort.

Quand il s'avança vers nous, le képi enfoncé sur le front, le lorgnon sur son nez ethnique, l'œil furieux et sec, toute la face dure et qui bravait, il s'écria, que dis-je ? il ordonna d'une voix insupportable : « Vous direz à la France entière que je suis un innocent. »

« Judas ! traître ! » Ce fut une tempête. Fatale puissance qu'il porte en lui, ou puissance des idées associées par son nom, le malheureux détermine chez tous des décharges d'antipathie. Sa figure de race étrangère, sa raideur impassible, toute son atmosphère révoltent le spectateur le plus maître de soi. Quand j'ai vu Emile Henry, pieds liés, mains liées, qu'on traînait à la guillotine, je n'eus dans mon cœur que la plus sincère fraternité pour un malheureux de ma race. Mais qu'ai-je à faire avec le nommé Dreyfus ?

« Dans trois ans, disait quelqu'un, il sera capitaine de uhlans. » Ah ! non, certes, il n'est pas au monde un groupe d'hommes qui puissent accepter cet individu. Il n'est point né pour vivre socialement. Seule, dans un bois décrié, une branche d'arbre se tend vers lui. Pour qu'il s'y pendre.

... Neuf heures dix ! la parade est termi-

née. Dix minutes qui laissent brisés ces milliers de trahis. Au terme de sa marche sinistre, le Dreyfus là-bas dans le fourgon noir a été hissé, enfourné par les gendarmes. Les musiques militaires sonnent la « *Marche de Sambre-et-Meuse* », répandent de l'honneur et de la loyauté sur les espaces pour balayer les puanteurs de la trahison. Les bataillons hérissés de fusils avec leurs jolies figures françaises, défilent. Fort bien ! Mais nous ne sommes pas sûrs les uns des autres. Une poignée d'hommes mettent ça et là de légers points de pourriture sur notre admirable race. Garde à nous, patriotes !

Et puisqu'il a fait appel au témoignage des assistants, nous devons pour nos frères français compléter la dégradation de Judas, lui arracher quelque chose encore, mieux qu'une épulette, qu'un galon, la vérité qui semble lui avoir échappé. Alors qu'il attendait d'être conduit dans la cour où il devait expier, et sous l'émotion dont une telle parade, la plus formidable humiliation qui puisse atteindre un homme, l'emplissait par avance, Dreyfus a dit : « Je suis innocent. Si j'ai livré des documents à l'étranger, c'était pour amorcer, pour en avoir de plus considérables ; dans trois ans on saura la vérité et le ministre lui-même reprendra mon affaire... »

En revenant à travers ce quartier que révolutionne un spectacle si véhément, nous avons croisé le mouchar Alibert, le faux témoin de la Haute-Cour. Ce misérable por-

taut l'uniforme de lieutenant d'administration. La foule à qui l'on jetait son nom le huait, le bafouait, lui prodiguait les coups de pieds. Judas partout ! Celui-ci subventionné par les Reinach ! Quand donc les Français sauront-ils reconquérir la France ? Unissons-nous pour dégrader tous les traîtres. Qu'ils trouvent partout spontanément organisée sur leur passage la parade du mépris.

Voilà ce que j'ai vu et senti en 1895. Quatre années depuis ont passé sur le traître, quatre années terribles pour la France. Dans quel état vais-je le revoir et surtout quels rapports s'établiront entre ce misérable, ses complices et des Français fidèles à la France ?

## LIVRE II

### LES ROIS, LES DAMES ET LES VALETS

#### CHAPITRE III

##### ENTRÉE D'ALFRED DREYFUS

La simple vue des Ilotes dans leurs débauches dispose à la moralité sociale. Je vais faire passer entre mes doigts les figures que j'ai rapportées du fameux procès de Rennes. Jeu de cartes souillé qui évoque à la fois les fièvres et les dégoûts du tripot.

Voici les Rois, les Dames et les Valets. Voici Dreyfus d'abord.

« Plus qu'un traître, *le roi des traîtres* », a dit le général Mercier.

Le 8 août 1899, à six heures du matin, le Président donna l'ordre d'introduire l'accusé. Il se fit un silence complet. Toutes les têtes de cette salle si profondément divisée se tournèrent d'un même mouvement vers une petite porte à leur droite. Trois minutes s'écoulèrent. Dans cet armistice établi par

une curiosité si intense qu'elle atteignait à l'angoisse, les pires ennemis s'interrogèrent : pourquoi ce retard ? Le sergent-major qui faisait l'office d'huissier, absolument blême, voltigea du Président au Commissaire, puis courut presser deux gendarmes. Toute la salle bougea d'horreur et de pitié mêlées quand Dreyfus parut.

Sa figure mince et contractée ! son regard net derrière le lorgnon ! Oh ! qu'il me parut jeune d'abord, ce pauvre petit homme qui, chargé de tant de commentaires, s'avancait avec une prodigieuse rapidité. Nous ne sentîmes rien à cette minute qu'un mince flot de douleur qui entraînait dans la salle. On jetait en pleine lumière une misérable guenille humaine. Une boule de chair vivante, disputée entre deux camps de joueurs et qui depuis six ans n'a pas eu une minute de repos, vient d'Amérique rouler au milieu de notre bataille. Mais déjà Dreyfus a gravi les trois marches de l'estrade, la nouvelle station de son calvaire. Fixe devant le Président, il lève pour le salut réglementaire sa main gantée de blanc. . .

La voilà donc, cette entrée qu'il a tant méditée. Ses partisans disent que la Cour de cassation a établi en sa faveur une présomption d'innocence : eh bien ! vraiment ils ne lui font pas l'accueil qu'aurait escompté un innocent, un martyr. Et de quel ton qui marque un fossé profond, le Président lui dit « Asseyez-vous » (1).

Alfred Dreyfus s'est assis, le corps raide

dans l'uniforme neuf, le képi sur les genoux, le visage droit vers les juges. La moustache très fine, de couleur châtain, fait contraste avec les cheveux blancs, taillés en brosse et qui manquent au sommet du crâne. Cet homme de trente-cinq ans semble à la fois très jeune et très vieux comme certains ascètes avec qui nous n'avons plus de mesure commune. Ses épaules ont de la carrure, mais le tailleur militaire les a certainement ouatées, car les genoux pointent sous le pantalon flambant neuf et des plis épais trahissent la maigreur des cuisses.

On lit l'acte d'accusation, sans qu'il se relâche une seconde de son attitude effroyablement correcte. Il entend ces mots « Papier pelure... bordereau... Esterhazy... », syllabes usées, décolorées, par cinq années de rabâchages et qui pour nous ici reprennent leur pleine force tragique. Les juges, les gendarmes, les deux états-majors dreyfusard et antidreyfusard l'observent, tandis qu'on lui parle de sa main qui trembla sous la diétée du colonel du Paty de Clam. On énumère les soupçons qu'il inspirait à ses camarades, les femmes âgées avec qui il vivait. Maintenant il s'agit des lettres de sa fiancée. Quelle horreur ! c'est l'écorcher vif ! Qu'il doit avoir hâte de protester devant l'univers !

Il parle enfin. Une voix sans timbre qui vient brusquement ajouter à l'effet désastreux de cette tenue sans frisson.

— Je suis innocent... cinq ans de bagne...  
Ma femme, mes enfants,

A propos de Lebrun-Renaud, il tente une déclaration militariste sur cette foule qui le huait par patriotisme et dont il comprenait si bien les indignations. Mais son émission monotone et sans gestes, vraiment d'un phonographe, annule des phrases trop nobles où nous distinguons la savante préparation de ses avocats. Je ne sentis rien de personnel qu'une fois peut-être dans sa manière de dire : « Mon colonel ». Ce simple mot plein de supplication parut les deux bras d'un désespéré à genoux qui étreint son juge tout-puissant. Puis il retomba dans des accents privés d'âme et tels qu'on croyait écouter un examen plutôt qu'un interrogatoire. La défense vit bien ce danger. Dans la suspension de l'audience, M<sup>r</sup> Hild, secrétaire de M<sup>c</sup> Labori, parcourut la salle et raconta qu'en passant près de ses avocats, Dreyfus avait dit : « De tels sanglots serreraient ma gorge que j'ai douté de pouvoir répondre. »

Puis la dialectique dreyfusarde accourut à la rescousse : « Pourquoi notre client s'inquiéterait-il ? Il sait qu'on ne peut pas commettre deux erreurs judiciaires dans un même cas ».

Quoi qu'il en soit, après les deux premières heures, la salle de Rennes, mal intéressée par cet homme et par cette inertie, plus tragique pourtant, d'une certaine manière que les expansions d'une victime innocente, commença de se distraire. Dégoûtante faiblesse de l'intelligence humaine,

puisqu'ils croient Dreyfus un martyr s'envoient des bonjours et lient conversation. Il y avait un petit chat qui courait sous les tables, et les dames dreyfusardes s'attendrissaient parce qu'on le disait abandonné et peut-être privé de lait.

Pour moi, que mes amis m'excusent, je considérais l'homme, la figure lointaine, le fantôme qui met la France en crise et je sentais que ce nom exécré de Dreyfus représentait tout de même de la chair vivante et broyée. Une phrase que ce criminel semble avoir prononcée après cette première audience trouve une force singulière pour pénétrer les cœurs par le chemin de la pitié. On lui demandait son impression, il répondit que « c'était bon de voir des êtres humains ».

Détendons-nous un instant, laissons un mouvement de pitié se développer dans nos cœurs. Le jour du Vendredi-Saint, après lecture de la « Passion selon saint Jean », le célébrant récite une suite de monitions et d'oraisons. « Prions pour la sainte Eglise de Dieu... Prions, fléchissons les genoux... Prions pour notre Saint-Père le Pape... Prions, fléchissons les genoux... Prions pour notre pasteur... Prions fléchissons les genoux... Prions pour tous les évêques, prêtres, diacres, sous-diacres, acolytes, exorcistes, lecteurs, portiers, confesseurs, vierges, veuves et pour tout le simple peuple de Dieu... Prions, fléchissons les ge-

« nous... Prions pour la République... Prions, fléchissons les genoux... Prions pour nos catéchumènes... Prions, fléchissons les genoux... Prions pour les malades, les affamés, les captifs, les voyageurs et les navigateurs... Prions, fléchissons les genoux... Prions, pour les hérétiques et les schismatiques... Prions, fléchissons les genoux... Prions pour les perfides Juifs... »

Et nous aussi, nous fîmes oraison sur le « perfide juif ». S'il ne se fût agi que d'un homme, nous eussions couvert sa honte d'un suaire. Mais il s'agit de la France ! Dans cet incomparable office du Vendredi-Saint où elle apporte l'expérience des siècles, l'Eglise avant de prier pour les « perfides juifs » a bien soin d'indiquer au célébrant et aux fidèles : « On ne se mettra point à genoux. » Prodigieuse distinction ! C'est nous prévenir que l'intérêt public commande de ne point s'abandonner à l'apitoiement avec cet adversaire enveloppé de « ténèbres » (2).

Je voudrais que cette chair, animée tout de même par un souffle humain, fût arrachée à cette douloureuse bataille, mais qui donc, sinon ses amis, l'apporte sous le piteusement des bataillons ?

D'implacables partisans exigent qu'arraché à son effroyable solitude il vienne fournir un prétexte, une couverture à leur machinerie. Pour les atteindre, il faut le percer. Allons-y ! Ce faible obstacle ne doit pas embarrasser les destinées de mon pays. Et durant vingt-deux séances, nous oserons observer avec une clairvoyance cruelle.

Nul homme plus muré qu'Alfred Dreyfus. Il a un continuel mouvement de la bouche qui s'ouvre, de la gorge qui se serre; il avale péniblement sa salive. De minute en minute, le sang vient colorer sa peau, puis le laisse tout blême. Ses réactions ne livrent rien. On se fait mal sans bénéfice sur cette face toute rétrécie par la détresse. Derrière son lorgnon, ses yeux se jettent avec rapidité à droite et à gauche, mais qu'est-ce qui vit et qui pense derrière ces yeux aux aguets d'animal traqué ?

Le journaliste qui surprit à Quiberon par une nuit d'orage la barque de Dreyfus abordant furtivement la côte m'a dit : « Il me parut fou avec son regard fuyant. Je crois qu'il craignait un coup de poignard ».

Ma lorgnette cherche dans la salle, pour les comparer, son frère Mathieu. La figure de Mathieu présente des colorations jaunes et verdâtres au fond d'un teint constamment mat, tandis qu'Alfred, à chaque respiration, rosit comme un petit cochon. Tous deux affichent un type juif accentué, mais celui qui est pris, s'étant affiné par la souffrance, fait paraître l'autre brutal.

Si affiné soit-il, Alfred, c'est certain, n'arrive pas à recréer, à faire siens les thèmes généreux que ses avocats lui préparent. En vain, maître Demange, qui met au service du client la roublardise des assises, essaie-t-il de lui seriner quelques airs de noble émotion : *l'émoi du galant homme à propos de Madame Bodson, l'hommage à Madame*

*Dreyfus, le Rien, mon colonel*, quand Mme Henry dépose. C'est affreusement sec, et jamais la voix ne correspond aux paroles (3). Les supérieurs du futur traître avaient raison dans leurs notes de l'inviter à discipliner sa prononciation.

De tous les dreyfusards, c'est Dreyfus le plus mou. Serait-ce usure, abrutissement ? Parfois je crus entrevoir que le malheureux assis sur cette chaise, tantôt cramôisi, tantôt exsangue, la bouche entr'ouverte et la lèvre pendante sous la moustache ou bien serrant les dents et faisant provision d'énergie, était allé aux extrémités de l'angoisse humaine et qu'en outre il avait attrapé une insolation. Mais ses camarades objectent qu'il n'a guère maigri, nullement blanchi. D'autres fois je supposai qu'il prenait des stupéfiants pour trouver du sommeil ; de là viendrait son engourdissement (4).

Je crois surtout qu'il craint par une intonation et par un simple mouvement de laisser échapper son secret. Ah ! si Jonaust l'avait poussé !

Il se réfugie dans sa correction militaire, dans sa morne apathie, comme dans une position de réserve et dans sa tanière naturelle : c'est l'état d'une bête traquée qui a peur et qui se rase. C'est qu'aussi bien, de séance en séance, après Mercier, après Roget, après Cavaignac, après qu'on aura démontré : « La trahison n'a pu être commise que par un artilleur, officier d'Etat-Major, et stagiaire » ; après que Bertillon aura refait devant le

Conseil le bordereau par le même moyen géométrique qu'employa Dreyfus ; après l'affirmation des aveux, cet oiseau de nuit ne trouvera plus un coin obscur où se tapir. Dans cette pleine lumière, il se tient coi, pour que ses mouvements, du moins, ne le dénoncent pas.

En toute hypothèse, au reste, je crois distinguer que sa gamme de sentiments est fort courte. C'est probablement ce que les naturalistes appellent un monstre, et de la catégorie des « monstres par défaut ». Un certain nombre de sentiments lui manque sans lesquels nous ne pouvons pas concevoir l'humanité.

Sir Thomas Brown, anglais distingué, avait coutume de dire qu'il aurait aimé connaître Judas Iscariote. J'ai passé un mois à Rennes et je ne comprends Dreyfus qu'en tant qu'énigme incompréhensible,

Les gens du moyen-âge, pour faire entendre les mystères impénétrables de cette mer inconnue qui s'étend vers le Sud, l'appelaient la Mer Ténébreuse. C'est une mer ténébreuse, l'âme de Dreyfus, et je m'associe aux sentiments qu'exprime l'Eglise dans sa miséricorde et dans sa prudence. Seigneur, dissipez les ténèbres de ce perfide juif, pour que je voie clair.

Mais quoi ! n'est-ce pas enfantin de sentir un malaise et de crier au mystère parce qu'un étranger ne réagit pas sous les événements de la même manière qu'il ferait l'espé-

de nous ? Nous exigeons de cet enfant de Sem les beaux traits de la race indo-européenne. Il n'est point perméable à toutes les excitations dont nous affectent notre terre, nos ancêtres, notre drapeau, le mot « honneur ». Il y a des aphasies optiques où l'on a beau voir des signes graphiques, on n'en a plus l'intelligence. Ici l'aphasie est congénitale ; elle vient de la race.

#### CHAPITRE IV

##### UNE VISITE A COMBOURG. — (MÉDITATION SUR DREYFUS).

Tandis qu'à Rennes je servais selon mes forces, j'avais besoin de me fortifier et de relever mon amour de la France par les plus belles images nationales.

Un jour je profitai d'un entr'acte de la tragédie pour visiter, à une lieue de Rennes, sur la ligne de Saint-Malo, le château de Combourg. Avec quelle allégresse je m'épurais de Dreyfus dans l'atmosphère d'un grand poète de l'honneur !

« Enfin nous découvrîmes une vallée au « fond de laquelle s'élevait, non loin d'un « étang, la flèche de l'église d'une bourga- « de ; les tours d'un château féodal mon- « taient dans les arbres d'une futaie éclai- « rée par le soleil couchant. » Cette première impression, que le jeune René de Chateaubriand reçut de cette terre où il allait passer sa jeunesse, fait encore un tableau exact ; je viens de le vérifier. Chateaubriand ajoute : « J'ai été obligé de m'arrêter ; mon

« cœur battait au point de repousser la ta- « ble sur laquelle j'écris. Les souvenirs qui « se réveillent dans ma mémoire m'acca- « blent de leur force et de leur multitude, « et pourtant que sont-ils pour le reste du « monde... ? » Ces souvenirs, dont Chateaubriand semble prier qu'on excuse l'ardeur, se propagèrent, pour la féconder, dans toute notre littérature moderne. Nous avons dans le sang la fièvre du premier volume des *Mémoires d'outre-tombe*. Quel admirable contentement de considérer la triste et sévère façade de ce manoir, de s'engager sous ses voûtes, d'en éveiller à notre tour les échos et de prêter notre visage au vent de ses donjons !

J'ai toujours projeté de visiter les lieux où sont les racines des grands arbres à parfums qui, balancés sur le monde, suscitèrent mon imagination. Je ne mourrai point sans m'être assis, pèlerin enchanté, dans Coïmbre, et sous le cyprès de la belle Inès assassinée, — en Crimée, sur le temple où Diane transporta Iphigénie, — à Kerbéla parmi les sables qui burent le sang des Alides. Mais dans ce mois guerrier qui me replie sur nos réserves, je ne veux rien qui me détourne de la discipline nationale. J'ai noté autour de Rennes mes pèlerinages : près de Vitré, aux Rochers, qu'habita Mme de Sévigné, j'évoquerai dans ses jardins intacts la plus aimable image de la solide raison française ; c'est encore de la raison qui m'entourera à la Chesnaie où le volontaire Lamén-

nais prit barre sur le mol Maurice de Guérin. En d'autres circonstances, parcourant la forêt de Paimpont qui subsiste des bois immenses de Brocéliande, j'eusse aimé y poursuivre Merlin l'Enchanteur et Viviane, mais ce n'est point de rêveries qu'il s'agit pour un soldat des batailles de Rennes ! A Combourg je cherche le plaisir d'approcher et de contrôler des magies ; les incantations du poète me deviennent présentes, réelles, concrètes ; je vois, je touche bâti en pierre le premier chapitre des *Mémoires d'outre-tombe*. Fils des romantiques, je rentre dans ma maison de famille et je sonne à l'huis d'un château, survivance du passé, où je reconnais en même temps le principe de mon activité littéraire.

Ces indications feront-elles entendre à quelques amateurs de la mélancolie lyrique les plaisirs abondants que je trouvai sur chaque marche du vieil escalier, en mettant mes pas indignes dans les pas du génie, jusqu'au sommet de la Tour du Chat et sur le seuil de la chambre fameuse où l'enfant prépara son immortalité. « La fenêtre de mon donjon s'ouvrait sur la cour intérieure ; le jour, j'avais en perspective les créneaux de la courtine opposée, où végétaient des scolopendres et croissait un prunier sauvage. Quelques martinets, qui, durant l'été, s'enfonçaient en criant dans les trous des murs, étaient mes seuls compagnons. La nuit, je n'apercevais qu'un petit morceau du ciel et quelques étoiles.

« Lorsque la lune brillait et qu'elle s'abaissait à l'occident, j'en étais averti par ses rayons qui venaient à mon lit, au travers des carreaux losangés de ma fenêtre. Des chouettes, voletant d'une tour à l'autre, passant et repassant entre la lune et moi, dessinaient sur mes rideaux l'ombre mobile de leurs ailes. Relégué dans l'endroit le plus désert, à l'ouverture des galeries, je ne perdais pas un murmure des ténèbres. Quelquefois le vent semblait courir à pas légers ; quelquefois il laissait échapper des plaintes ; tout à coup une porte était ébranlée avec violence, les souterrains poussaient des mugissements ; puis, ces bruits expiraient pour recommencer encore..... L'entêtement du comte de Chateaubriand à faire coucher un enfant seul au haut d'une tour pouvait avoir quelque inconvénient ; mais il tourna à mon avantage. Cette manière violente de me traiter me laissa cette sensibilité d'imagination dont on voudrait, aujourd'hui, priver la jeunesse. »

Je ne puis approuver que dans cette chambre encore intacte de Combourg on expose les décorations de Chateaubriand. En vérité, ce sont des affaires trop mesquines pour les rapprocher du lit (rapporté de la rue du Bac) où mourut le glorieux vieillard. Ce qu'on voudrait aux murs d'une cellule qui vaut comme la matrice du type romantique français, c'est un plan du canton de Combourg, avec l'indication des lieux où l'enfant se plaça

sait à vaguer et qui nourrissent toute sa vie.

Subsiste-t-il encore, le saule où, isolé entre le ciel et la terre, le jeune René passait des heures avec des fauvettes et avec sa chère mère ? Dans quel endroit écarté du Grand Mail la tradition suppose-t-elle que l'amertume de ses goûts l'incita au suicide ? « Au nord du château s'étendait une lande semée de pierres druidiques ; j'allais m'asseoir sur une de ces pierres au soleil couchant. La cime dorée des bois, la splendeur de la terre, l'étoile du soir, scintillant à travers les nuages de rose, me ramenaient à mes songes. » Il ne donna jamais son cœur aux poètes, celui qui peut sourire des efforts que tout un jour je multipliai pour toucher exactement ces lieux où j'entrevois que la sauvagerie et la druidesse soupirent d'abord et prirent leurs premières couleurs.

Je portais avec moi une brochure de l'abbé Guillotin de Corson. « Le monument le plus ancien de Combourg, dit-il, est évidemment une allée couverte mégalithique ou dolmen ruiné, situé au Clos de la Pierre, non loin de l'ancienne maison noble le Chevrot. C'est là qu'allait rêver Chateaubriand ». Mais au château et chez le voiturier, on ignore ce clos de la Pierre. Le garde champêtre, que je tire de sa sieste, connaît une ferme, un village qu'il appelle Chevrotte. Je vais à la mairie consulter le cadastre. En 1835, un lieu dit le Clos de la Pierre, d'une contenance de deux hectares, un are

40, et qui mit les premières et les plus riches gerbes dans le grenier romantique français, rapportait à Duplessis une rente de 22 fr. 15. Morcellé, il appartient aujourd'hui, pour sa part principale, à Jean-Marie Leméc, domicilié à Chevrot.

Nulle voiture qui puisse me transporter ; une chaleur intense. Avant de m'éloigner de Combourg, pour chercher cette lande où un enfant mélancolique exalta de la façon la plus désordonnée les facultés de son âme et entendit le Dieu du désert, je m'occupe d'examiner les entours immédiats du château.

Le grand bois de chênes a disparu. La route de Rennes longe toujours l'étang où le petit Breton conduisait son bateau au milieu des joncs ; j'ai attiré avec ma canne les larges feuilles flottantes du nénuphar en suivant sur un chemin abandonné « une onde ornée de plantes rivulaires ». Chateaubriand écoutait, dit-il, les bruits qui sortent des lieux inféquentés ; j'ai entendu un roulement monotone et continu (machine à battre ? moteur qui fournit d'électricité Combourg ?) Si quelques parties du paysage se sont modifiées depuis que le poète en dispersa l'âme sur le monde, il en subsiste assez pour éclairer la puissance et la solitude du génie de Chateaubriand. Le paysage de Combourg, que j'embrasse de la rive méridionale de son petit étang, s'impose par le même trait qu'il y a un siècle :

par la superbe des tours et par leur domination sur les masures à leur pied.

On s'assure que l'enfant de ce donjon, en même temps qu'il recevait de son père, le négrier farouche, et d'un paysage sévère, pour compagnonnage, l'idée de la mort, installait au fond de son âme la plus intransigeante fierté. Ses qualités et ses défauts d'homme ou d'écrivain sortent de son orgueil. S'il a peint avec magnificence les mouvements nobles de la passion, s'il a sacrifié au bonheur de faire bonne figure tous les avantages immédiats, c'est par un sentiment extrême de sa dignité. Dans cette âme dégoûtée jusqu'au nihilisme, l'honneur est installé solitaire comme le manoir seigneurial sur la lande bretonne. Chateaubriand dépensa dans sa littérature les tristesses hautaines accumulées par des féodaux sans emploi sur leur terre. Il enchanta les premières générations démocratiques avec la sensibilité que lui avaient préparée les derniers représentants d'une France féodale, opprimée par une France monarchique, qui, elle-même, venait de disparaître.

... Tandis que j'étais assis dans l'herbe, à l'ombre d'une petite haie, sur la rive de l'étang, des impressions amassées en moi par la constante préoccupation de l'affaire Dreyfus se mêlèrent aux pensées que me proposait Combourg. La haute vertu artistique d'un paysage cher aux lettres françaises m'épura de tout ce qu'a de doulou-

reux la grande salle du lycée de Rennes, et par une pente insensible je fus amené à confronter, avec cette grande figure de Chateaubriand, Dreyfus transformé en thème philosophique par la force de sa honte...

Quelle magnifique diversité il y a parmi les hommes ! et savez-vous une besogne plus attachante que d'étudier les conditions où se créent leurs variétés ?

J'ai recueilli en Alsace des renseignements sur les Dreyfus ; c'est une région où je connais suffisamment la vie juive pour m'y représenter la formation d'Alfred. Son père s'enrichit en se maintenant fermement à considérer toutes choses avec l'unique souci d'accroître sa fortune. Ah ! certes, il n'introduisit jamais notre notion de l'honneur dans ses débats de conscience ! Mais par là même quelque chose manquait au bien-être bourgeois qu'il acquit : quoi donc ? la considération. Il possédait une vertu, l'esprit de famille, dans sa maison où le confinait l'antisémitisme traditionnel de Mulhouse, il faisait figure de patriarche ; il voulut que l'un de ses fils, Alfred, fût en mesure d'acquiescer cette honorabilité à laquelle lui-même renonçait.

Le jeune Alfred Dreyfus jouit de son uniforme de polytechnicien, puis d'officier, avec l'arrogance d'un parvenu. (Ses camarades racontent ses vantardises, et sa famille, à juger d'après Hadamard, bien qu'elle le défende, l'aime peu). Il crut tou-

tefois s'assurer que sa nationalité juive lui créait une subalternité. La fortune n'avait pas donné au père la parité avec les industriels de Mulhouse; le grade ne suffisait point au fils pour que ses camarades de l'état-major l'acceptassent sans nuance. Cependant son éducation, si elle ne parvenait pas à l'installer dans un nouveau milieu, le sortait des mœurs traditionnelles de la communauté juive; elle le laissait désencadré et par là plus exposé. A ce solitaire, seule sa race demeurait, de quoi nulle circonstance et nulle volonté ne peuvent dépouiller un sémite non plus qu'un aryen: il gardait de son sang la capacité de tirer le meilleur parti possible de toute situation et sans s'embarrasser du sentiment de l'honneur.

L'honneur! En 1894, à l'heure où Demange et Waldeck réglaient le fameux pacte obscur avec Casimir-Périer, Dreyfus du fond de sa prison préventive formule ses prétentions: « On me décorera et je donnerai ma démission. » Condamné, il déclare: « J'irai à la Guyane et je ferai de l'élevage. » A l'île du Diable, il écrit: « Mon frère et ma famille sont des couillons; il ont 50.000 francs de rentes et quatre agents et ils ne peuvent pas me tirer de là. » Au Directeur qu'il voit chaque huitaine et qui recevait 500 francs pour sa table il ne dit jamais que ceci: « Les petits pois étaient moins bons que les précédents; je préférerais tels cigares. » Même à Rennes où il est déformé par la collaboration de ses avocats, il manifeste

avec une force magnifique son ignorance de toute dignité et sa nature utilitaire. On lui parle de ses histoires de femmes: « Mes moyens, répond-il, me le permettaient. » Voilà des manières de penser et de dire propres à choquer des Français, mais, pour lui, les plus naturelles, sincères, et qu'on peut dire innées.

Et plus tard, comme il acceptera sa grâce! Là-dessus, le célèbre socialiste allemand, Liebknecht a écrit: « Que, condamné pour la seconde fois, Dreyfus ait accepté sa grâce, cela n'est certainement pas à blâmer en soi-même. Ce n'est pas héroïque, mais humain. Mais pourquoi donc le retrait de la demande en révision? La presse dreyfusienne répond tout sec: « parce que sans cela la grâce ne pourrait pas intervenir... C'est vrai, mais qui empêchait Dreyfus d'attendre le résultat de la demande en révision! Après ce qu'il avait souffert, qu'était-ce que quinze jours de plus ou de moins? Etant donnée la rapidité de la procédure française, cela n'eût pas duré davantage et la prison en France lui était mieux supportable. Si la conscience de son innocence et l'ardeur de la faire paraître au grand jour avaient été chez Dreyfus aussi fortes qu'on l'imagine, il n'aurait pas, à mon avis, agi comme il a agi. En tous cas, le désir de sortir de prison fut plus grand que le désir de prouver son innocence; la meilleure et la plus prochaine chance qu'il eût

« d'établir la vérité, il en a fait volontairement l'abandon. »

Liebknecht conclut en disant que cela ne parle pas en faveur de l'innocence de Dreyfus. C'est entendu, mais pour nous en tenir au point de psychologie que nous examinions à Combourg, cela démontre l'inexistence des sentiments de l'honneur chez ce personnage.

Conférez aussi son livre, si merveilleusement sec, simple spéculation qu'il proposa lui-même à l'éditeur. On n'y distingue rien qu'un hygiéniste modèle.

Une note d'un de ses chefs a été lue au procès : « Je trouve au capitaine Dreyfus beaucoup d'intelligence, mais il a un esprit bien différent de l'esprit de la vieille armée. » En effet, la plante Dreyfus soumise à la culture qui d'un Français queleonque fait un militaire ne s'harmonisera pas avec le parterre. Lui-même a quelque conscience de cette irréductible différence; il se connaît comme d'une autre espèce. Un jour que le colonel Bertin-Mouroit parlait du désespoir qu'il avait éprouvé depuis la Schlucht à voir les Alsaciens-Lorrains enlevés à leur Dieu et à leur ancienne patrie, le capitaine Dreyfus dit : « Pour nous autres juifs, ce n'est pas la même chose. En quel pays que nous soyons, notre Dieu est avec nous. »

Ce déraciné qui se sent mal à l'aise dans un des carreaux de notre vieux jardin français, devait tout naturellement admet-

tre que dans un autre milieu il eût trouvé son bonheur. Une partie des siens se résignait à la nationalité allemande : ne s'est-il pas figuré que, dans cette civilisation pour laquelle des aïeux d'outre-Rhin le préparaient, il eût été plus heureux ? N'a-t-il pas entendu au fond de son être un instinct qui s'accommodait mieux des mœurs germaniques que des françaises ? S'il en fut ainsi, la notion de l'honneur n'allait point l'embarrasser ; son sens réaliste le dirigeait pour tirer le meilleur parti de cette situation où il n'avait pas trouvé son contentement ; ses rancunes l'incitaient. Quand la tentation se présenta, ce fut un grand malheur, car il n'avait point de racines, comme on en voit à Combourg, qui l'associaient au sol et à la conscience de France assez fort pour lui interdire de chercher son bonheur, sa paix, sa vie, chez l'étranger.

Je n'ai pas besoin qu'on me dise pourquoi Dreyfus a trahi. En psychologie, il me suffit de savoir qu'il est capable de trahir et il me suffit de savoir qu'il a trahi. L'intervalle est rempli. Que Dreyfus est capable de trahir, je le conclus de sa race. Qu'il a trahi, je le sais parce que j'ai lu les pages de Mercier et de Roget qui sont de magnifiques travaux.

Quant à ceux qui disent que Dreyfus n'est pas un traître, le tout, c'est de s'entendre. Soit ! ils ont raison : Dreyfus n'appartient pas à notre nation et dès lors com-

ment la trahirait-il ? Les Juifs sont de la patrie où ils trouvent leur plus grand intérêt (5). Et par là on peut dire qu'un Juif n'est jamais un traître.

Telles étaient les pensées qu'un manoir breton me suggérait sur un produit de ghetto. Cependant, la chaleur aidant, je m'inclinai à compenser le sommeil dont nous prive chaque matin le Conseil de guerre et je m'endormis sur l'herbe de Combourg.

..... Quand je me réveillai, le soleil s'était fortement incliné ; les hirondelles rasaient l'étang. Je les regardais avec estime, car elles font partie de notre littérature nationale : leur manière de poursuivre les insectes, de s'élancer ensemble dans les airs comme pour éprouver leur ailes, de se rabattre à la surface du lac, puis de se suspendre aux roseaux que leur poids courbe à peine et qu'elles remplissent de leur ramage confus, fournit un thème à tous les professeurs de rhétorique depuis que Chateaubriand, sur cette rive, les a observées. Il fallait pourtant me lever et je me mis à la recherche de Chevrot et du Clos de la Pierre.

Je traversais, à deux kilomètres environ, le chemin de fer de Rennes et je m'engageai dans un de ces profonds chemins creux qui ne nous laissent nous guider sur aucun clocher. Je ne rencontrai personne ; seuls des chiens me parlaient dans les maisons écartées. Nul guide, nul écriteau ; des fossés, des

champs des marais, des bruyères, la nuit qui venait et la fatigue. Je dus, ce jour-là, renoncer à m'asseoir dans le Clos de la Pierre, sur les dolmens de Velleda.

## CHAPITRE V

### LES MOUVEMENTS SINCÈRES DE DREYFUS

Je reviens à Rennes. Dreyfus, évidemment, se considère comme un captif au poteau de guerre dans le camp des plus forts. Chez lui, nulle humiliation que d'être pris. « Ma race se vengera sur la vôtre. » S'il n'avait pas dit cette parole, les hommes de bonne foi l'entendraient de ses airs de visage. Moi-même, quand j'assistai à sa dégradation, je crus voir sous les huées populaires le loup qui fait face aux chasseurs. En effet, à l'humiliation de la bête prise au piège et qui constate son impuissance, la fureur peut soudain succéder. Au cours des séances de Rennes, il ne montra rien de sincère que par brefs accès. Une, deux, trois bougies qui s'allument dans les ténèbres. Des mots ? non pas. Des aboiements ? Oui, Jules Soury a osé employer le mot juste : « l'homme qui aboie ». C'est que, « pour parler, encore faut-il avoir quelque chose à dire, sentir avec quelque vivacité, être ému ». Dreyfus n'était que la bête prise au piège.

Une de ses plus curieuses excitations, ce fut, je crois bien, le 12 août, tandis que Mercier déposait. Je dois décrire cette scène.

Les amis de Dreyfus avaient répandu le bruit que le général produirait certaines pièces et qu'il serait arrêté pour faux et pour violation des secrets de l'Etat. Aussi les curiosités attendaient, exigeaient une péripétie de théâtre. A la suspension de l'audience, on vint dire au général que le public l'entendait mal et qu'il devait élever la voix. « C'est pour le tribunal que je parle », répondit-il. En effet, ni par le ton, ni par les arguments, il ne s'adressait à cette salle avide de pathétique et nerveuse jusqu'à la puérité. Son réquisitoire ne cherchait sa force et ses effets que dans la technique de l'artilleur et dans les informations de l'homme de Gouvernement. Les chefs dreyfusards qui ont toujours voulu passionner cette mince affaire devaient être désorientés par l'attitude de ce spécialiste qui parlait à des juges militaires comme à des professionnels et qui, sans souci des avocats politiques ou sentimentaux, ramenait dans l'ordre des faits le cas Dreyfus, simple fait d'ordre militaire. Le général Mercier dessina les formes générales du crime, il le limita et le précisa ; il indiqua toutes les pistes au bout desquelles se trouvaient les preuves, puis, après trois heures de réquisitoire et près de terminer, il porta son regard glacial des juges sur Dreyfus, que jusqu'alors il n'avait pas voulu voir,

— Messieurs, si le moindre doute avait effleuré mon esprit, je serais le premier à le déclarer et à dire devant vous au capitaine Dreyfus : Je me suis trompé de bonne foi...

Dreyfus alors, de sa voix sans âme et comme une machine qui se déclanche, cria :

— C'est ce que vous devriez dire.

Mercier continua :

— Je viendrais dire au capitaine Dreyfus : Je me suis trompé de bonne foi, je viens avec la même bonne foi le reconnaître et je ferai tout ce qui est humainement possible pour réparer l'épouvantable erreur....

— C'est votre devoir, redoubla Dreyfus.

Le général Mercier prit un nouveau temps, regarda le traître comme une chose et dit :

— Eh bien ! Non. Ma conviction, depuis 1894, n'a pas subi la plus légère atteinte ; elle s'est fortifiée par l'étude plus complète et plus approfondie de la cause ; elle s'est fortifiée aussi de l'inanité des résultats obtenus pour prouver l'innocence du condamné de 1894, malgré l'immensité des efforts accumulés, malgré l'énormité des millions follement dépensés.

La salle dreyfusarde rugit, mais Dreyfus était retombé dans le silence (6).

Quelqu'un dit en sortant : « Mercier est un habile homme, on n'aura pas sa peau. » Un Dreyfusard s'écriait avec rage : « Mercier nous a trompés. Nous nous imaginions qu'il était gâteux. Il est de premier ordre dans l'attaque comme dans la défense. C'est l'as-

sassin complet. » Un journaliste étranger hurlait : « À mort Mercier ! » M. Bourdon, chargé de sténographier les débats pour le *Figaro*, apostropha de si près le général : « Assassin ! Assassin ! » que celui-ci dut le faire arrêter. De Dreyfus pourtant ils ne savaient rien dire sinon : « Eh bien, quoi ! Il n'a rien de sympathique. » C'était constater que ce misérable étranger n'exprimait jamais un sentiment juste et à quoi nous pussions nous accorder. (Sympathie, de *sun pathein*, souffrir avec).

Parfois cependant, aux minutes où Labori insultait les témoins, je vis chez le traître une curieuse transformation : il se détendait, il prenait une figure vraie « et qui ressemble à quelque chose ». En dépit de l'uniforme et du binocle, il devenait un jeune Dreyfus, assis sur le banc de bois alsacien, devant la porte du vieux Fouli son père, et songeant avec une voix dure aux emprunteurs dont il tient les billets dans sa poche et qu'il fera saisir demain.

Dans l'une des rares journées où le Jéhovah de sa race parut le protéger, il eut l'audace, en regagnant du Lycée la prison, d'interpeller un caporal, puis un lieutenant et de réclamer leur salut qu'ils refusèrent d'ailleurs.

Est-il assez différent de nous, ce malheureux, demi-mort, en qui toutes ses arrogances renaissent comme les pétales d'une rose de Jérusalem, à la fraîcheur des seaux d'or-

dure jetés par l'avocat sur les chefs de notre armée ! Je le soupçonne, sur son rocher, d'avoir nourri son orgueil avec les commentaires qu'on amassait sur son crime. Dans ce fumier qui étouffe la France, il prend une force, une joie du Mal, un éclat satanique.

Décidément elle est vraie, cette parole qui toujours me tenta par sa désolation : « Il n'y a de justice que dans l'intérieur d'une même espèce ». Si nous étions des intelligences désintéressées, au lieu de juger Dreyfus selon la moralité française et selon notre justice, comme un pair, nous reconnaitrions en lui le représentant d'une espèce différente, d'une tradition fameuse aux rives du Jourdain, de la Phénicie et de l'antique Assyrie. Nous ne l'attacherions point au pilori de l'Île du Diable, mais comme un témoignage vivant, comme une leçon de choses, nous l'annexerions à une chaire d'ethnologie comparée.

L'empêchement à cette mesure humanitaire, scientifique, c'est que nous ne pouvons point nous désintéresser de la France. En vérité, il s'agit bien du petit capitaine juif, désormais incapable de nuire ! Dreyfus n'est plus cet officier d'artillerie, qui, derrière un binocle, pousse parfois des cris de bête : Dreyfus a huit cents têtes, il occupe les bancs du prétoire. Dreyfus, c'est un champ de bataille où un français né de sa terre et de ses morts doit accepter le défi des naturalisés et des étrangers.

## CHAPITRE VI

### VRAI CARACTÈRE DE CES AUDIENCES : UNE TRISTESSE PUISSANTE ET MAUSSADE

Au début, tout nous déconcertait, une salle sans décor, vaste, claire, aérée ; des juges décents ; un traître abruti et seriné ; des séances de cinq heures et demie où la difficulté matérielle d'entendre ajoute encore à la mesquinerie des redites : tout cet ensemble médiocre décevait le public qui a toujours le goût théâtral. Mais si l'on prend son parti de ne pas trouver ici ses imaginations et que l'on livre son âme aux mouvements de la rue rennaise et des audiences accumulées, on sent peu à peu se créer le grand caractère de ce conseil de guerre : une tristesse puissante et monotone. Quelque chose de pareil à l'expression sévère et noble, à la grandiose maussaderie (c'est le mot qu'il faut accepter) des plus fameuses gravures d'Albert Dürer.

Je me rappelle également comme une chose gigantesque les mornes accablancements de ma petite ville lorraine, en 1870, quand chacun se taisait et que le canon de Toul, jour et nuit, tonnait dans le lointain.

## CHAPITRE VII

### LES JUGES MILITAIRES

Considérez cette estrade où convergent les regards de l'univers. Au fond d'une petite scène bâtie pour les distributions de prix, voici les juges, ceux que la presse insolente de Dreyfus appelle « les sept képis ».

La dignité de leur tenue et leur méthode d'investigation les imposent lentement au respect des esprits sains. Un vieux journaliste judiciaire me dit : « Je n'ai jamais vu un tribunal dont l'attention se soutint aussi constamment ». La discipline séculaire de leur fonction marque magnifiquement ces hommes, mais sur leurs visages appliqués et tristes toute leur réserve ne peut empêcher parfois leurs sentiments de monter. Beauvais, Profillet, Merle, c'est l'honneur même. Bréon, plus faible, se dévore de scrupules. A Jouaust seul, on voit une figure étrangement illisible, sans aucune transparence. Il a préparé ses questions par écrit ; il les lit d'une voix rude et s'impatiente si l'accusé s'écarte dans ses réponses, mais

par sa brusquerie précisément il le sert, car il le ramène sans jamais le poursuivre. Puisse-t-il, ce colonel, pour l'honneur de son nom, triompher du combat qui se livre derrière son front fermé ! « Je revois toujours dans une sorte de rayonnement mystique la belle tête douloureuse et pensive du lieutenant-colonel Brongniart, » a dit cinq mois plus tard Jules Soury, qui s'assit avec recueillement une longue matinée sur les bancs du lycée de Rennes. Tous ont lu l'extrait du Code militaire affiché dans la salle de leurs délibérations : « Les juges ne dépendent que de leur conscience.. Leur conviction peut parfaitement s'établir en dehors des démonstrations. » De leur estrade, ils voient cette salle immonde d'argent, parfumée de femmes, secrètement travaillée par toutes les corruptions. Les amis de Dreyfus, quelle preuve de la trahison ! Et comment les sept képis ne paraîtraient-ils point tristes jusqu'au sombre quand, face à eux, le parti de l'étranger les somme de livrer à la politique des Juifs les chefs nationaux.

A droite, il y a le commissaire du gouvernement. Le commandant Carrière sait son devoir et tient à son honneur. Avant que le procès commençât, on a essayé de le circonvenir par ses amis ou par ses chefs. On reconnut bien vite qu'auprès de cet honnête homme on n'arriverait à rien par insinuation. On chercha à peser sur cet officier irréprochable par la voie réglementaire. Par des instructions manuscrites, M. de

Galliffet lui déclara qu'il y avait des points sur lesquels « l'autorité de la chose jugée » ne permettait pas, « à peine d'excès de pouvoir et de nullité, de rouvrir les débats. » M. de Galliffet prétendit notamment que la Cour de cassation « avait proclamé, *in terminis*, c'est-à-dire souverainement, la non-existence juridique des aveux attribués à Dreyfus ».

On sait que la phrase ainsi visée par le ministre figure dans les considérants, non dans le dispositif de l'arrêt de cassation et que par suite, elle n'est nullement passée en état de chose jugée. Elle se borne d'ailleurs à constater que les propos recueillis par le capitaine Lebrun-Renaud ne s'opposent pas à la revision, parce que l'on n'a pas pu « en fixer le texte exact et complet ». Mais de nouveaux débats pourraient en préciser la teneur et rien ne permet par conséquent de les éliminer *a priori* du procès.

En fait, Galliffet, commandé lui-même par ses chefs occultes, donnait l'ordre au commissaire du gouvernement de transformer son acte d'accusation en un plaidoyer favorable au traître. Mais le commandant Carrière sent que sur ses épaules repose tout l'État, puisque le gouvernement fait défection à la patrie. Rien ne peut acheter un homme qui n'est pas à vendre (7).

A gauche, les cinq avocats avec le traître à leurs pieds. Le groupe sinistre.

## CHAPITRE VIII

### LES AVOCATS

Magnifique architecture, ce groupe. Les cinq bavards accoudés ou débordants de gestes, surplombent leur homme exténué et presque muet. Il y a des moments où Dreyfus, aplati contre le tapis tombant de la vaste table, ressemble à une chouette clouée sur la porte de nos paysans. Seule, sa tête immobile dépasse, et l'œil s'agite derrière le lorgnon avec une rapidité suspecte et douloureuse. Quand il parle ou gesticule, c'est qu'ils tirent sur les fils. — Voilà le tragique Guignol qui pourra finir par un grand « charassement » (8), comme on dit à Lyon, ou par un chambardement, comme on dit à Jérusalem.

Nés pour être heureux, cela se voit sur leur large face et de toute leur corpulence, M<sup>e</sup> Demange et M<sup>e</sup> Labori s'empoisonnent de bile à mesure que les audiences se succèdent. Au début, je distrais volontiers mon regard du traître émacié sur le visage très ample de M<sup>e</sup> Demange. Cet homme bien nourri a la graisse si joviale qu'il cherchait d'abord à amuser la salle aux dépens des

généraux. Quels ricanements, quels jeux d'épaules, quelles mains levées dans ce beau public quand M<sup>e</sup> Demange, avec la componction d'un maître d'hôtel qui passe le turbot, présente des observations à Zurlinden et à Chanoine qui ne voient pas le piège sous le persil, et quand il leur a mis dans l'assiette une horreur, de quel air bonhomme il la signale aux juges, à la salle surtout !

Une amertume vint pourtant à M<sup>e</sup> Demange des incroyables procédés de M<sup>e</sup> Labori. Il faut reconnaître qu'il n'est pas servi par ses collaborateurs en dreyfusisme. Déjà Forzinetti, l'un des témoins du syndicat, lui avait attribué devant la Cour de cassation un propos extraordinaire : « Voici trente-trois ans que je plaide et Dreyfus fait le deuxième innocent que je suis appelé à défendre ». A Rennes, c'est Labori qui exige pour rien, pour le plaisir, que le lieutenant-colonel Gendron s'en vienne répéter que, dans l'état-major, on considère M<sup>e</sup> Demange comme un spécialiste attaché à la défense des agents de l'étranger. Sur ce beau trait, il fallut voir les bras ouverts, la bouche béante, les yeux écarquillés de M<sup>e</sup> Demange, qui, se tournant vers Labori, lui criait de tout son émoi : « Quel est ce coup de traître, ô « mon fils ! » Il me parut qu'il y avait une haine de prêtre entre ces deux robes. Dites-moi : Labori ne serait-il pas vaniteux ? Si j'avais l'âge et les honneurs de M<sup>e</sup> Demange, si Labori m'avait donné publiquement un effroyable assaut en me découvrant comme

l'avocat qui gagne de l'argent à défendre la série des traîtres, je rapporterais ma toque à mon hôtel et les 13,000 francs de 1894 au syndicat : « Non, mes amis, non, je ne veux pas être un Labori de *réjouissance* ». (En Lorraine, le pays de M<sup>e</sup> Demange et le mien, la *réjouissance* c'est un petit morceau de pain que les boulangers donnent en plus de la *miche*). Et M<sup>e</sup> Demange ajouterait à une longue vie fort digne l'acte très digne de déserter une conspiration où d'ailleurs on le brime.

Si M<sup>e</sup> Demange souffre dans son amour-propre, M<sup>e</sup> Labori souffre au bas des reins.

Le 14 août à six heures et demie du matin, nous attendions dans la salle du Lycée que l'hussier vint annoncer « Le Conseil », quand un journaliste, M. Taunay, accourant du dehors, escalada une table, très pâle, ouvrit les bras, se prit la gorge à deux mains, puis cria la nouvelle :

— Labori... assassiné...

Immédiatement on ferma les portes. Les deux partis se massèrent face à face, debout sur les tables, les bancs et les chaises. Exaltés par leur sang qui coulait, les dreyfusards révérent-ils de voir couler le sang patriote ? M<sup>me</sup> Séverine, animée par cette même sensibilité qui la soulève contre les courses de taureaux, s'écria :

— Maintenant, c'est dent pour dent, homme pour homme.

(Et les femmes, chère madame ?)

Cornély déclara :

— Le pistolet de l'assassin était bourré avec une feuille nationaliste.

A quoi Robert Mitchell lui fit sagement observer que les revolvers n'ont pas de bourre, mais une cartouche à percussion centrale.

Jaurès magnifia la question :

— Le ministère a arrêté Déroulède et les autres parce qu'on connaissait la préparation d'une Saint-Barthélemy. Douze Dreyfusards étaient désignés au poignard.

M. Maizière a noté que son voisin, M. Marcel Prévost, s'arracha brusquement son lorgnon de dessus le nez en criant : « Assassin ! »

Quelqu'un précisa :

— Les assassins sont deux !

— Leurs noms ?

— Ils s'appellent le Sabre et le Goupillon.

On apprit avec plaisir qu'on ne serait pas obligé de rappeler le nommé Goupillon et que Labori, ramassé enfin de dessus le sol, respirait toujours. Les gendarmes saisirent les cannes et les sabres, et ce public à qui on ne laissait que ses revolvers s'assit pour la séance dans une atmosphère montée encore de quelques degrés au-dessus du point qui venait de suffire pour foudroyer Labori. Il y avait sur les mots la même hypocrisie que sur les visages ; mots et visages ne trahissaient les âmes qu'aux esprits attentifs. Pesez ce que dit alors un dreyfusard de marque, M. Jules Claretie :

— Voilà un coup de revolver qui vaut une plaidoirie.

Ce cri maladroit et, si je ne m'abuse, féroce, annulait l'audacieuse tactique de M. Jaurès qui écrivait dans le même moment : « Pour perdre Dreyfus, l'état-major avait supprimé la défense de 1894 ; cette fois, il trouve plus simple de supprimer les défenseurs. » Quand nous quittâmes le lycée, Jaurès avec une bande nous suivait le long de la Vilaine en scandant sur l'air des lampions : « Assassins ! Assassins ! » C'est à Judet principalement que ces romantiques en voulaient. Vers le soir, M. Octave Mirbeau me faisait l'honneur de me désigner comme « otage ». Mon exécution devait suivre immédiatement celle de Picquart ou de M<sup>r</sup> Demange. Il m'eût été pénible d'entrer dans l'éternité en si mauvaise compagnie.

Je réclame un peu de bon sens. Quel intérêt avions-nous à « supprimer » Labori ? Mort, ce gros garçon eût apitoyé l'opinion publique qui fût un peu revenue aux dreyfusards, tandis que, vivant et tonitruant, il ne cessait de nous servir. Au reste, je vous le demande, qui donc, la balle n'ayant pas porté, redoubla ? qui donc, l'heure des plaidoiries venue, « supprima » définitivement Labori ? Ce fut la famille Dreyfus, conseillée par Reinach, par le rabbin et par le ministère.

Mais il faut serrer l'analyse. Attardons-nous et reprenons toutes les circonstances de cet attentat,

## CHAPITRE IX

### LA VÉRITÉ SUR L'ATTENTAT CONTRE LABORI

Le lundi 14 août 1899, vers six heures du matin, sous un ciel menaçant d'orage, Labori quitta, comme d'habitude, sa maison de la place Laënnec pour gagner le lycée. Il fut rejoint par l'ex-colonel Picquart et par M. Edmond Gast.

Le long du quai presque désert, M. Picquart à deux reprises se retourna, inquiet ou agacé par un « rôdeur » qui les suivait. — Au reste, à Rennes, tous les personnages de quelque notoriété, dreyfusards ou anti-dreyfusards, avaient leur « ange gardien » chargé par la Sûreté de les protéger et de les surveiller. — Ce suiveur était jeune, de teint bronzé, vêtu d'une veste à manches blanches et coiffé d'une casquette dont les bords pouvaient se rabattre sur les côtés. Gast a dit deux jours après : « Je le reconnaîtrais bien, si l'on me le montrait avec les mêmes habits. Mais dame ! sa figure, je ne l'ai guère vue et pas de près encore ».

Soudain un coup de feu ! et Labori aussitôt qui s'abat.

Picquart et Gast se précipitèrent à la poursuite de l'homme, sur le « chemin de halage, où un enfant aurait pu l'arrêter ». (Gast). Il n'avait pas dix mètres d'avance. Gast et Picquart criaient : Arrêtez-le ! Arrêtez-le ! Mais « vous n'imaginez pas son aisance... a dit M. Gast. Quand il avait une avance suffisante, il se mettait au pas. » Des ouvriers travaillaient sur le quai ; en étendant la main ils auraient pu l'arrêter, ou plus simplement le pousser à l'eau ; mais il tenait crânement son revolver. Avec un fort accent méridional, il cria : « Laissez-moi passer, je viens de tuer le traître », ou, selon une autre version : « l'avocat du traître ». Ces ouvriers l'ont reconnu pour l'avoir vu le vendredi précédent qui étudiait à cette même place son terrain et sa ligne de retraite. Il gravit les vingt marches qui donnent accès au pont Laënnec et passa place Laënnec sous les fenêtres de Labori. À ce moment il avait une cinquantaine de mètres d'avance sur Picquart et Gast. « Dame ! a dit ce dernier, il était plus lesté et plus jeune ! »

Ces deux messieurs auraient dû trouver un renfort devant la maison de Labori, où se tenaient en permanence deux gendarmes. Mais précisément ce matin-là ceux-ci n'étaient pas à leur poste. (*Déclaration de Labori*). Seul le valet de chambre de Labori apparut ; il se joignit à Picquart et à

Gast. Maintenant l'assassin s'était engagé dans la rue Alphonse-Guérin. Un employé de tramways lui mit la main sur l'épaule. « Cette fois, j'ai cru que c'était fini, que nous le tenions. Bah ! lui aussi a eu peur du revolver, a lâché prise. » (Gast). Et toujours ce cri : « Laissez-moi passer ! j'ai tué le traître, l'avocat du traître ! »

Le grand mot de Talleyrand : « Pas de zèle ! » semble avoir inspiré toute cette ville pleine de furie et regorgeante de police où le crime galopait si allègrement.

Gast et Picquart, à bout d'haleine, irrités que nul agent n'apparût, inquiets de leur malheureux ami, s'arrêtèrent à près de deux kilomètres. Ils revinrent place Laënnec, tandis que, seul, le valet de chambre s'acharnait.

Sur la terre qu'il ensanglantait, l'avocat « implorait vainement le secours des passants. » (Marcel Prévost). « Vingt ou trente personnes passèrent sans le relever ni le secourir ; » (Jules Claretie). Un seul jeune homme s'approcha, disant : « Je suis interne en médecine, je vais examiner la plaie. » Il se pencha sur le blessé et le fouillant, lui prit son portefeuille. On releva Labori au bout de six minutes.

Plusieurs personnes ont recueilli ses propos. D'après M<sup>me</sup> Séverine, il aurait dit d'abord : « Que ma femme sache bien que je pense à elle en ce moment. » D'après M. Jules Claretie, au contraire, sa première parole aurait été : « Est-ce que je remue l'or-

teil en ce moment ? » C'était pour savoir si la paralysie de ses jambes était complète. Le docteur Paul Reclus en a fait une peinture : « Quand je suis arrivé auprès de Labori, ce géant abattu avait l'aspect d'un pauvre chien blessé. »

Laissons ces détails d'un pittoresque un peu particulier. Le trait saisissant, le grand caractère de cette mystérieuse aventure, c'est que l'assassin se sauve, « bien que jamais il n'y ait pu avoir des forces de police plus nombreuses et plus prêtes à agir qu'à Rennes. » (Labori.)

M. Pollonnais connaît « à Rennes un policier plein de vie et de santé, qui resta témoin immobile de l'attentat. Et cependant il était à deux pas de l'homme qui pressa la détente de l'arme ! il n'avait qu'à étendre la main pour se saisir du coupable ! Quand on interroge ce témoin, il se contente de sourire discrètement. » Il faut reconnaître dans cet agent rennais celui que le témoin Mahé déclare être arrivé le premier sur le lieu du crime. Faites la part d'une inévitable accentuation chez le journaliste, et les deux dépositions concordent. En effet, d'après M. Mahé, ouvrier aux lignes télégraphiques, et qui était là quand MM. Picquart et Gast n'avaient pas encore disparu, les premières personnes qui parurent sur le lieu du crime furent un *agent de police de Rennes*, ensuite un *gendarme en vélo*, puis d'autres *gendarmes à cheval*...

Sans doute qu'à tout le monde le blessé

parut plus curieux à examiner que le meurtrier.

Un fonctionnaire de la police de Rennes a dit : « Nous n'eûmes pas à intervenir dans cette circonstance, mais je ne pus m'empêcher de remarquer l'indifférence des agents cyclistes de la Sûreté qui ne se décidèrent à monter sur leurs machines que deux heures après l'attentat et au moment où l'assassin était forcément en lieu sûr. »

Peut-être ces messieurs, voyant que la pluie menaçait, craignèrent-ils de déraper ? Cette raison ne suffit point à M<sup>e</sup> Labori qui sans vouloir conclure, écrit avec amertume : « Il y avait à quelques centaines de mètres de l'endroit où j'avais été frappé des troupes, de la police et un grand nombre de gendarmes à cheval. Le commissaire de police avait été immédiatement averti... »

Pendant ces lenteurs suspectes, l'inconnu prenait de l'avance. Après avoir traversé le pont sur le canal de la Vilaine et suivi l'avenue du Gué-de-Baux, il tourna dans le chemin de la Barbotière. Il n'avait toujours à ses trousses que le valet de chambre. Celui-ci à son tour commençait à se décourager. « Nous étions parvenus, dit-il, dans un petit chemin étroit et très couvert. Quand l'assassin s'aperçut que j'étais resté seul, il ralentit son allure et se mit au pas, continuant à me tenir en respect avec son revolver. Dans cet endroit je l'approchai à moins de trente mètres. Je songeai que

l'individu avait toute facilité pour se dissimuler dans un buisson et tirer traitreusement sur moi, et je battis en retraite pour venir chercher du renfort. Je criai de toutes mes forces. Je rencontrai d'abord un agent de police, puis un gendarme. L'agent, sans s'arrêter, me dit d'aller chercher des armes. Quand je trouvai le gendarme, je fis demi-tour avec lui, et nous reprîmes la poursuite, ayant devant nous l'agent. Je n'ai pas revu l'assassin. »

Voilà donc que, d'une certitude irrécusable dès sept heures moins le quart, l'assassin est seul dans une campagne peu fréquentée à quelques cents mètres des agents.

Dans ce moment, l'orage qui menaçait depuis l'aube éclata. Une pluie abondante, secouée par des coups de vent, fit plus déserte encore cette banlieue. Que se passa-t-il ? Le fonctionnaire de la police rennaise que nous avons déjà cité a dit : « Parmi les agents suspects qui poursuivaient l'assassin invisible, on en remarqua un dont le signallement ressemblait singulièrement à celui de l'homme qu'on vit tirer sur M<sup>e</sup> Labori ». Il serait piquant que le tireur se fut terré dès cette minute et qu'un sosie, avec des papiers réguliers dans sa poche, eût dès lors entraîné la chasse.

Il semble certain que l'homme arriva par le boulevard de l'Est au lieu dit Roquemignon. C'est une ancienne auberge isolée sur la route et abandonnée sans locataire. (On pourrait y cacher des vêtements). A cet en-

droit, d'après les rapports de police, il avait provisoirement déposé ceux qui le poursuivaient. Les mêmes rapports admettent qu'il se jeta à travers les chemins du Baux, qu'il fit un crochet et qu'il revint prendre les chemins de halage du canal de la Vilaine. Pour rentrer dans Rennes ? Non pas, dit la police, pour gagner le pont et le bourg de Cesson.

A sept heures, en effet, plusieurs personnes de Cesson, parmi lesquelles M<sup>re</sup> Noyet qui tient en face du pont l'auberge du Châlet, virent un inconnu dont le signalement correspond à celui du meurtrier. Personne, si loin qu'on regardât, ne lui donnait la chasse. Il ne suivait pas le chemin de halage détrempé par la pluie et que ses pieds auraient marqué ; il marchait d'un pas rapide sur l'herbe d'un pré voisin.

*D'un pas rapide sur l'herbe !* cela fait tableau et confirme le jugement d'un policier qui voulant exprimer que le meurtrier ne courait point vite et ménageait habilement ses forces a dit : « Il connaît l'art de fuir ». Cela définit un professionnel du crime, chose rare, ou un auxiliaire de la police, chose commune dans Rennes à cette date. La sûreté fonctionne moins par des agents officiels que par des agents occasionnels.

Se voyant remarqué, le personnage mystérieux tourna le bourg en se jetant dans un petit chemin, puis il sauta à sa droite dans les champs et disparut.

Entre neuf et dix heures un des innombrables poursuivants, accourus enfin de

Rennes, prétendit voir l'homme qui se glissait à mi-corps des carrières de Cesson et qui, s'apercevant qu'on le guettait, s'y rejetait brusquement. Les jours qui suivirent, les dreyfusards félicitaient fort cet agent : « C'est un fin limier, disaient-ils, il a du nez ». Tout ce que je puis affirmer, c'est que les écorchures qu'il s'était faites à ramper dans les ronces le lui avaient fort enflé.

Les agents, les gendarmes et la troupe passèrent toute la journée à fouiller ces carrières de Cesson. Elles sont situées à deux kilomètres du village. La chasse d'un tel gibier, dans un tel lieu, par de tels chasseurs, eût été dignement contée par un Victor Hugo. Ce sont de vieilles fosses, depuis longtemps non exploitées, une suite de cavernes et d'éboulis recouverts de ronces et de chardons, sous un taillis de chênes et de sapins, avec des pentes qui s'écroulent sur de nombreux étangs dont l'eau croupissante et profonde est largement tachée de nénuphars.

A quatre heures, il n'y avait plus un pouce de ce terrain que ces centaines d'hommes n'eussent examiné vingt fois et l'on continuait à le retourner : « Rappelez-vous, disait-on, qu'il y a sept ou huit ans, toute une armée a cherché inutilement *Belacoscia tapi* sous les broussailles corses. »

Toute la région rennaise maintenant était sens dessus dessous. Chaque broussaille dissimulait un agent. Les femmes bavardaient avec fièvre sur le pas des portes, les

hommes avaient déserté l'atelier pour le cabaret. A Cesson dit le *Temps*, « le curé nu-tête, lisait son bréviaire dans la rue, l'oreille aux agnets. » Dans ce bourg, M. Viviani faisait pour son compte une enquête. Il apprit que vers onze heures du matin le fossoyeur avait vu le meurtrier étendu de son long, tout au fond du cimetière, sous un sapin, contre une fosse fraîchement creusée. La casquette rabattue sur le visage il soufflait ; il tenait dans la main droite un revolver. De sa place il pouvait facilement surveiller la porte d'entrée sans être vu lui-même.

Ce fossoyeur, qu'on nomme le père Bonnet, vieillard ratatiné et quelque peu sourd, fut pressé de questions, vers les quatre heures, par M. Viviani et par un rédacteur du *Temps*. La description qu'il fit concordait avec le signalement de l'assassin.

— Vous saviez, interrogea Viviani, qu'un crime avait été commis à Rennes ?

— Oui, par les gendarmes arrivés ce matin.

— Et vous n'avez averti personne ?

— J'en parlai, en quittant le cimetière, à quelqu'un qui me dit : « Tais-toi, dis rien, ça ne te regarde pas. »

— Et quel est ce quelqu'un ?

Le père Bonnet subitement devint sourd comme un pot. Les deux curieux finirent par lui arracher cette réponse à voix basse :

— Je ne le nommerai jamais. Ce sont des gens qui me font du bien.

Là-dessus la conversation se prolongea sans que Viviani et son compagnon pussent savoir si l'homme était idiot ou s'il les moquait. L'humidité augmentait, la nuit tombait. Par les routes défoncées que sillonnaient des patrouilles fébriles, les deux amateurs s'en revinrent bredouille dans les cafés grouillants de Rennes où Bertulus présidait aux absinthes.

A la même heure, au Mans, à Montmartre, au Havre, sur toute la France, avec un zèle admirable, on arrêtait des assassins de Labori. C'était amuser le tapis, ce n'était pas résoudre le mystère. « Aucune mesure, dit avec amertume Labori, n'a été prise, à ma connaissance, contre aucune des personnes responsables de l'organisation de la police à Rennes. »

Ecoutez et pesez les terribles paroles de cet avocat, de qui j'aime mieux les réquisitoires que les plaidoyers. « Il me paraît « manifeste que, seuls, certains de mes « adversaires avaient intérêt à ce que je « fusse couché par terre le jour où j'ai été « frappé. Quelques louches auxiliaires de la « police auraient-ils joué un rôle dans le « crime, et, dans ce cas, à l'instigation de « qui exactement. Je l'ignore. Mais l'état « d'esprit qui régnait à Rennes dans certains « milieux dreyfusards, officiels ou non, « fit amplement, selon moi, à justifier « l'inertie de la police. Il paraissait conve- « nable alors — et le fait étant de notoriété

« publique, j'ai le droit (9) d'y faire allusion — non de dire toute la vérité et de provoquer, de la part de tous, de complètes explications, comme je l'ai toujours voulu du premier jour au dernier, mais de ménager tout le monde pour obtenir ce que j'appelais un acquittement de bienveillance. »

Rappelons pour mémoire ce qui se passait « le jour où Labori fut frappé », le jour où « certains dreyfusards, officiels ou non », avaient intérêt à ce qu'il fut couché par terre. Le conseil de guerre allait confronter l'ancien ministre de la guerre, général Mercier, avec l'ancien président de la République, Casimir-Périer. A quel effet ? Pour établir s'il fallait ajouter foi aux graves détails donnés par le général Mercier sur la « nuit tragique » ; s'il fallait admettre que l'arrestation de Dreyfus a mis la France et l'Allemagne à deux doigts de la guerre. « M. Casimir-Périer, avait déclaré le général Mercier, n'a pas été jusqu'au bout dans sa déposition. Il n'a pas dit que ce même jour nous sommes restés, lui, président de la République, M. Charles Dupuy, président du Conseil, et moi, ministre de la guerre, de huit heures du soir à minuit et demie dans son cabinet, à l'Élysée, attendant le résultat des communications télégraphiques qui s'échangeaient entre l'empereur d'Allemagne et le comte de Munster. Nous sommes restés pendant quatre heures et demie à attendre si la paix ou la guerre allait sortir de cet échange de communications ».

De plus en plus je m'en convaincs, c'est dans les replis profonds de cette crise diplomatique qu'il faut chercher le foyer de l'abcès. Tout le reste est infection par rayonnement.

Dans une confrontation émouvante, à l'heure même où l'on ramassait Labori sur le quai de la Vilaine, M. Casimir-Périer dut reconnaître, plus ou moins explicitement, la véracité du général Mercier, M<sup>e</sup> Demange se garda d'aucune curiosité ; il montra une bonhomie respectueuse et apaisée. Nul doute que l'assassiné, avec son tempérament brutal et impulsif, avec sa méthode « de provoquer de la part de tous de complètes explications », n'eût fort embarrassé le gouvernement. En effet, il se vante lui-même de n'être pas homme à « ménager » rien ni personne, fut-ce « pour obtenir un acquittement de bienveillance ». Et voilà vraiment de belles dispositions, si, comme je le crois, le prix mis par le gouvernement au sauvetage de Dreyfus, c'était qu'il se tût sur certain mystère gros de complications internationales. Tous les grands mots significatifs et les plus enveloppés de cette affaire me convainquent de ce compromis fait de prières et de menaces. « Dans trois ans on saura la vérité et le ministre lui-même reprendra mon affaire ». — « J'ai donné à M. Casimir-Périer ma parole de me taire ». — « On l'innocentera ou nous ferons le chambardement... »

Soyez-en sûrs : la famille Dreyfus et le

gouvernement se trouvèrent bien des huit jours que l'impétueux avocat dut passer dans son lit. Et quant à lui, sur la fin des débats, il fut prudent de ne point s'obstiner à vouloir plaider.

O mon vieux camarade Labori, pour un Français qui veut guerroyer, le minimum des désagréments est encore à servir dans les armées de la France !

## CHAPITRE X

### LES AVOCATS (*suite*)

Physiologiquement, qu'était-ce que cette blessure, ce congé de huit jour signifié à bout portant et d'une si étrange manière ? Je m'étonne avec l'univers d'un attentat tel, que les policiers ne trouvent pas les assassins, que les chirurgiens ne trouvent pas la balle et que l'assassiné se trouve très bien.

Pas un instant, avec une balle dans un muscle, Labori n'a cessé d'être en caoutchouc. Il souffre, puisqu'il le dit, mais sa douleur ajoute un moyen à tous ses moyens avocassiers. Quand il a chargé sur un témoin, et — comme une ballerine qui danse à perdre souffle, franchi éperdument tous les maquis de la syntaxe, — ah ! quelle éloquente ressource de nous faire souvenir qu'il est convalescent. Il soupire, baisse le ton, ose un geste (9) qui angoisse la salle dreyfusarde : « Canailles de patriotes, murmure-t-on autour de nous, vous l'avez assassiné ! » Eux-mêmes, les généraux qu'il veut prendre à la gorge, se sentent de l'indulgence pour un discours de relevailles et pour ce que le vieux temps appelait les caquets de l'accouchée.

La balle qui lui lèse la moelle épinière et qui lui broie les reins ne l'incommode pas, mais les injures qu'il tire à bout portant sur le général Gonse et sur des témoins, tels que M. du Breuil, lui ricochent droit au cœur.

Le Bel Ami de Maupassant vivait, lui aussi en bon compagnonnage avec une balle dans le gras de la cuisse. Même il invitait les dames à la faire rouler sous leurs doigts. C'est une familiarité que l'avocat du traître refuse à Doyen. Je puis du moins apprécier le plomb qu'il a dans l'aile. L'homme que j'ai vu, le samedi 2 septembre, brandir comme un bâton un papier roulé et signifier au général Gonse, avec le geste d'un valet qui fouaille, de remonter sur l'estrade, croit-il donc que le Syndicat lui donne une meute de généraux pour faire l'ouverture en Ile-et-Vilaine cette année ?

Quel gibier chasse-t-il, ce Labori ? La grosse bête. Il se tire dessus.

J'aurais été fâché que ce soldat de la rébellion tombât sur une barricade d'une balle tirée sans foi et avant que le signal du feu n'eût été loyalement donné, mais s'il lui plaît de se suicider ! Serait-ce son talent qui raviverait notre ancienne camaraderie ! Je ne suis pas un « intellectuel » : je désire avant tout qu'on parle en français.

Je dois le dire : Labori dans ses grands tours de force ne me fit jamais tressaillir que par la vue physique de ses fatigues, et tout le poids de son éloquence pèse sur le

public de la même manière que sa corruption et sa fougue sur les planches qu'il fait ployer. C'est un furieux. Voit-il son système ébranlé par une déposition ? Aussitôt il cesse de se posséder. Faut-il même à sa fougue un semblant de prétexte ? Jules Lemaitre l'a examiné. « Perpétuellement lancé en avant et frémissant de colère, même pour demander : quelle est la date de cette pièce ? Labori semble toujours menacer les gens d'un coup de tête dans l'estomac ». Sa tête, ainsi projetée, l'entraîne parfois dans des culbutes. Depuis deux ans que ce sauveteur nage en chien autour de l'Ile-du-Diable, il a élaboussé ses ennemis, ses amis, son client. Les Dreyfus eux-mêmes songèrent très vite à le museler.

Je prends un exemple de ses fougues.

Dans la confrontation du général Deloye et du commandant Hartmann, M<sup>e</sup> Labori demanda avec insistance au général :

— Que pensez-vous des faits que vous apportez quant à la culpabilité de Dreyfus ?

Et à plusieurs reprises le général répondit :

— Je refuse d'interpréter les faits que je dépose ; je suis seulement un expert dont la mission consiste à éclairer le conseil sur des questions techniques.

Labori crut comprendre que le général se dérobaît par crainte de servir la défense. Avec sa brutalité coutumière, il s'entêta dans son interrogation jusqu'à ce que le

général dans un mouvement de terrible effet, s'écria :

— Ah ! monsieur l'avocat, n'insistez pas ! Le bordereau porte la preuve que celui qui l'a écrit était à la source... C'est un *Maitre et Seigneur*.

Patatras pour Labori ! Le général Deloye venait d'annuler avec sa compétence de directeur de l'artillerie l'hypothèse qui substitue Esterhazy à Dreyfus. A ce bruit de vaisselle cassée, notre légendaire maître-d'hôtel, Edgard Demange, coulait alors sur son confrère, comme sur un convive éméché le regard qui veut dire : « Jeune homme, vous me prenez pour un gâteaux, mais le voyez-vous maintenant, qu'il ne faut pas faire du zèle dans le service ? »

Cet avocat sans mesure et qui compromettrait même l'innocence n'est pas une intelligence ; c'est un tempérament. Don bestial, en somme. De tels êtres, quand on verse en eux ce qu'il leur faut de soupes et d'alcool s'élançant en mugissant. Un homme de cette sorte, s'il a de l'entraînement, peut simuler la plupart des sentiments sans y mettre rien de sincère. C'est la faculté de l'acteur, capable de nous faire tressaillir de pitié ou d'épouvante, tandis que lui-même s'inquiète de la boucle de son pantalon.

Dans ce groupe sinistre fait de Dreyfus qui vend nos généraux, de Demange qui les ridiculise et de Labori qui les déshonore, c'est ce Labori, né Alsacien et aimable garçon, le pire. Le traître ne peut plus nuire.

Une série d'insolations très probablement le rendirent inoffensif ; le vieil avocat, sa bonne figure en fait foi, aimerait à servir un festin moins empoisonné ; mais Labori, c'est la trompette des étrangers et des mercenaires lancés à l'assaut de la France. C'est par Labori que la salle où les gendarmes enlèvent les bâtons peut exhaler ses fureurs.

Demange irrite moins. Mais au terme de cette fête, quand il se penchera, avec sa serviette sous le bras, vers les attablés du Syndicat et leur dira : « Ces messieurs sont-ils satisfaits ? » je doute qu'ils lui répondent : « Nous reviendrons, Edgard. » Alors il s'attristera, rejetant toute la faute sur Labori et disant : « Je l'avoue, des généraux à la broche, en grillade, en ragoûts, c'est un menu un peu lourd à digérer. »

Il ne suffit pas, Maître Demange, de désavouer, entre quatre yeux, le subalterne que vous avez mis au-dessus de vous. Et si l'on ne peut rendre directement responsable un maître-d'hôtel des plats qui montent de la cuisine, ceci demeure qu'il devrait refuser de servir un diner préparé par un furieux qui renverse les traditions au point de s'attacher d'abord toutes les casseroles à la queue.

## CHAPITRE XI

### UN PAYSAGE DE RUINES

Quelle atroce injure, entre vingt autres pareilles, dans la phrase de Labori au général Gonse : « Nous sommes heureux, monsieur le général, quand un chef de l'armée sort d'ici avec son honneur. »

De tels mots fourrés d'un poison dont les fusées au loin convulseront le corps social fonçaient tous les visages, soudain dans la salle de Rennes, et ces sombres couleurs que nous méconnûmes d'abord sont plus tragiques et plus dignes d'être abondamment décrites que du carmin éclaboussant par flaques ensoleillées une barricade. Car du plâtras semé par les balles, des voitures renversées, des pavés en pyramides, quelques cadavres avec leurs bras tendus, des fuyards éperdus, émouvraient nos nerfs, mais c'est contre notre esprit que se dresse l'insurrection dreyfusarde et c'est dans la raison française qu'elle prétend accumuler des ruines. Mes impressions n'eussent point suffi à me commander ces pages ; je les ai délibérées. Plus encore que mes passions

ethniques c'est mon patriotisme critique qui m'ordonne de dessiner les espaces de désolation qu'on embrasse du lycée de Rennes. Si ma main n'y faillit point, on verra bien qu'ils passent en majestueuse désolation les architectures ruinées d'un Piranèse.

Je vois *la magistrature civile mise en contradiction avec la magistrature militaire*. — Cela apparut quand, sur l'estrade, le fameux Bertulus tenta de tromper le Conseil et qu'altérant le texte de l'arrêt il affirma fausement que la Cour de cassation attribuait le bordereau à Esterhazy. Son impudence anarchiste s'exprima tout au clair dans ce mot : « Je représente ici la magistrature civile. »

Je vois *notre confiance en nous-mêmes amoindrie*. — Nous subîmes cette diminution morale quand le général Mercier dut révéler les terreurs qu'en 1894 le gouvernement ressentit d'une probabilité de guerre. Plus encore ! il fallut avouer que depuis 1870 nous supportions à Paris un vaste système d'espionnage organisé par des agents diplomatiques, que nous connaissions les corrupteurs et les corrompus, que nous arrêtions ceux-ci sans oser toucher à ceux-là.

Je vois *la paix compromise*. — La guerre, en effet, menaça quand nos générauxurent, en pleine audience, produire un document de l'attaché d'ambassade autrichien, colonel Schneider, qu'on s'était procuré, comme tous les papiers de cette sorte, par des moyens irréguliers. Nécessairement nous

subimes en riposte un démenti autrichien et, minute d'angoisse, le commandant Cui-gnet s'offrit à démontrer l'authenticité du rapport. (10)

Je vois enfin *notre service de Renseignements anéanti*. — Sur l'estrade de Rennes, le lieutenant-colonel Gendron a déclaré : « Il ne reste plus rien de l'édifice construit « par le colonel Sandherr. Rien ! ni agent, « ni argent, ni moyens, ni méthode. Et San- « dherr, ce grand patriote, avait construit là « un instrument de défense incomparable. »

M<sup>e</sup> Demange entendant cette phrase qui mettait des larmes dans les yeux des jeunes officiers a levé ses bras au ciel et tirant ses manches : « Que voulez-vous que j'y fasse ! »

On doit moins chercher dans l'histoire une masse d'exemples qu'une suite de préparations, a dit Auguste Comte. Du milieu de ces démolitions quelque chose se prépare à surgir. Cessons de chercher au visage de Dreyfus, roi des traîtres, et dans les paroles de ses deux assesseurs, Labori, Demange, les plus significatives palpitations de cette guerre civile. Pareil à ces cadavres qu'une horde promène au premier jour des révolutions, Dreyfus est bien mort et sur son masque on ne voit plus l'activité des passions. Picquart lui succède. Au centre des troupes anti-françaises, dans cette salle, en face de l'estrade, la figure orgueilleuse et amère de Picquart perfectionne d'un dernier trait luciférien la puissance du spectacle rennais.

## CHAPITRE XII

### PICQUART

Pendant trente jours d'audiences et tandis que je crayonne ces notes françaises sur la table de sapin, au milieu des cosmopolites, je vois sans obstacle à quelques pas de moi M. Picquart, vêtu en civil. Ses anciens camarades s'appliquent à marquer par un intervalle de plusieurs rangs de chaises l'isolement où ils le rejettent, mais lui, avec un teint brouillé de bile et des traits qui se faient, trahissait, sur une physionomie qui cherche à ne pas s'émouvoir, de continuel mouvements intérieurs d'orgueil et de mépris. A chaque suspension d'audience, flanqué des commandants Forzineti et Hartmann, il fait le centre des esprits distingués qui ne peuvent écouter la déposition d'un général sans s'écrier : « Grottesque ! Ramollot ! Culotte de peau ! » Et de loin, avec un mauvais sourire, il surveille et commente pour ces laïques les uniformes.

Cet hiver trente dames alternées lui por-

taient dans sa prison des sucreries et des fleurs. Il fournit un thème lyrique aux belles âmes douées pour rimer. En lui les peuples lointains personnifient « le noble génie momentanément éclipsé de la France ». Au plaisir d'admirer le plumage et d'entendre le ramage d'un tel oiseau bleu s'ajoute aujourd'hui cette particulière attraction qu'il salira devant tous son nid. Du restaurant des *Trois-Marches* une rumeur a volé, c'est qu'après sa comparaison la force de l'évidence obligera de flétrir officiellement, puis de fermer « cette boutique de faux qu'on appelle le Service des renseignements ».

M. Chevrillon a donné des tableaux sincères des conciliabules dreyfusards dans Rennes. On y faisait de la religion. Aux *Trois-Marches*, puis chez le professeur Aubry et chez Basch, autre professeur, on baisait les stigmates moraux de Picquart. Un soir, MM. Laroche, ancien résident général de Madagascar ; Clairin, l'aimable peintre ; Aubry, professeur ; Hadamard, parent du traître ; Gaston Deschamps, professeur et qui pense avec un dictionnaire des synonymes, et Jules Claretie, rassemblés à l'Hôtel de France, écoutaient M. Painlevé. « Sou-  
« dain, dit M. Chevrillon, je distinguai dans  
« l'ombre le brillant de deux yeux fixés sur  
« celui qui parlait, le fin et pâle visage de  
« Claretie immobile, absorbé et comme hyp-  
« notisé. Jusque là je n'avais admiré, je  
« l'avoue, en M. Claretie, qu'un homme du

« monde et qu'un homme de lettres, surtout  
« soucieux de ne point déplaire... » Mais  
l'esprit divin venait de s'abattre sur M. Claretie. Sa « conscience était gagnée à son tour  
« par la flamme qui circule aux époques  
« religieuses, par cette flamme que l'homme  
« a regardé passer sur les autres et que,  
« tout d'un coup, il sent jaillir en lui, qui  
« l'embrase tout entier et de spectateur le  
« change en combattant ». Et voilà comment  
M. Claretie, touché par la langue de feu, se  
dénomma Linguet.

Ailleurs, c'était mieux encore. Chez une  
lie de dégénérés, l'affaire développait les  
instincts fétichistes au point qu'ils portaient  
des espèces de reliques. On collait sur des  
photographies de Picquart des morceaux  
de son dolman et des fils de ses épaulettes.  
Gardons-nous de contredire ces véritables  
maniaques chez qui le fonds religieux est  
incité, car voici qu'à la moindre contradiction  
la bave épileptique mousse sur leurs  
lèvres.

Il est le divin Picquart. Mais pour enivran-  
tes que soient de telles idolâtries, peuvent-  
elles purger totalement de ses *préjugés* an-  
térieurs un lieutenant-colonel ? « Au procès  
Zola, disent ses nouveaux amis, il gardait  
encore quelque chose de son milieu milita-  
riste ; maintenant son intelligence s'est  
toute libérée. » Soit, il s'est libéré du passé,  
mais son avenir doit l'inquiéter. Comment  
échappera-t-il à l'engrenage judiciaire qui  
le tient et qui déjà lui a déchiré son dolman ?

Et s'il s'échappe, comment satisfera-t-il ses ressentiments que trahit son mauvais sourire quand il surveille de loin les groupes d'uniformes ? Sortira-t-il du lycée de Rennes par la rue des Rosiers, par la rue légendaire où ses nouveaux amis massacrèrent les généraux Lecomte et Clément Thomas ?

Je l'avoue, l'activité de cette âme orgueilleuse et déclassée m'eût intéressé à surprendre. Je ne suis pas hésitant sur la psychologie d'un Bertulus, par exemple, magistrat qui s'est formé dans les tripots. Mais je vois dans Picquart une médaille mieux frappée, dans un meilleur métal et qui fait encore un son assez riche, bien qu'elle tombe dans la boue, parce qu'elle y tombe de haut.

Son état sombre de rébellion que tout signifiait dans son port, dans ses regards à ses associés, il le publia sur l'estrade dès son premier accent, si âpre d'insolence envers les juges. On vit bien que ce soldat évadé de la hiérarchie cherchait son succès dans la salle. D'ailleurs, il forçait son naturel ; il réagissait contre sa légende et par une manière virile se proposait d'effacer des images de morbidesse liées à son nom depuis la Cour d'assises.

Au cours de sa déposition, je reconnus un esprit impertinent par affectation et qui s'amuse — comme une coquette fait glisser ses bagues — à jouer avec le fil de sa pensée. Il noue, dénoue, renoue. « Voyons... comment vous dirai-je cela?... Je cherche à vous donner un exemple... Est-ce assez concluant ! »

Infatué de naissance et perverti par l'adulation des intellectuels, il se plaisait à travailler à la devanture de son intelligence, derrière la vitre. Nous pûmes voir les scrupules, les tortillements et les nuances de cette pensée malsaine où passent les couleurs changeantes d'un poisson qui se meurt. Soldat sorti de son élément, il prétendait aux plus subtiles analyses et n'offrait de remarquable que les marbrures de la décomposition.

Cette délicatesse de psychologue qui veut nous faire toucher le fin du fin et qui s'aventure jusqu'à ces ténuités extrêmes où l'œil se trouble, dessert assurément l'homme d'action. Celui-ci doit s'entraîner à adopter rapidement une solution nette et surtout à s'y maintenir. Mais dans l'ordre critique même et pour la recherche de la vérité, rien n'est plus exécrable qu'un esprit qui emploie, son déliement intellectuel pour avancer des faits qu'il retire aussitôt, pour déplacer le terrain d'examen et pour jongler avec des arguments sur lesquels il faudrait longuement prolonger notre regard.

Des « insinuations », de « perfides insinuations », ce furent les mots dont se servit le général Billot. Picquart venait de présenter un raisonnement nuancé, au travers de quoi apparaissait une accusation en détournement ou en virement de fonds secrets. Il eut fallu que vous vissiez alors le geste du chasseur qui va fouailler un chien et le doigt tendu vers les planches : « Ici, mon-

sieur Picquart ! » Le vieux ministre de la Guerre, « qui a commandé en chef devant l'ennemi », ordonnait de revenir sur l'estrade, pour une confrontation, au jeune colonel, pâle, correct et frémissant de n'avoir conservé du harnais militaire que le bât et le mors.

« Que je puisse le consoler ! », disaient les femmes. Mais une fois de plus, cet orgueilleux déchu pensa : « A quoi sert-il dans l'armée d'être un homme supérieur, puisqu'un général, toujours, a plus d'esprit qu'un colonel ! »

Le voilà bien le raisonnement incomplet de ceux qui s'intitulent des « Intellectuels ». Ces gens-là sont capables d'atteindre à la première étape de la culture : ils savent qu'un individu d'abord doit se connaître et prendre possession, pour s'en servir, de son Moi. Mais ils ne poussent pas jusqu'à distinguer comment le moi, soumis à l'analyse, s'anéantit pour ne laisser que la collectivité qui l'a produit. En outre, ces intellectuels, fiers d'avoir reconnu la supériorité de l'intelligence sur la force, s'arrêtent essouffés quand il faudrait se grandir jusqu'à accepter la suprématie de ce qu'il y a nécessairement de cervelle dans le pommeau d'un sabre. Principes généraux dont la dureté peut effrayer des êtres de sentiment, mais que l'observation impose, car toute haute civilisation naît d'une collectivité ordonnée.

Nos intellectuels admirent Picquart d'être musicien, d'être lettré, de parler plusieurs

langues. C'est bien, mais j'admirerais avant tout qu'un soldat fût utile à l'armée. Cet homme, d'après ses dévots, a cherché à se développer dans toutes les directions. Que n'a-t-il d'abord adopté les vérités de son ordre ! Ignorent-ils, ces intellectuels, que, pour chaque individu, la vérité, c'est son innéité jouant avec aisance dans une discipline collective ? Quelle vérité peut-il y avoir pour un oiseau de salir son nid, pour un homme de déshonorer sa famille, pour un citoyen de diminuer sa corporation ?

Un soldat qui se met en marge de l'armée devait fatalement être recueilli par des intelligences qui se mettent en marge de la raison nationale. Les anarchistes de l'estrade reconnaissent en Picquart l'un des leurs ; ils le choisissent d'ensemble pour incarner leurs passions anti-militaristes.

Dans la période romantique et comme notre pays traversait des espaces de brouillards, certains intellectuels et des femmes excitées mirent à la mode le curé défroqué. Eh bien Picquart, c'est un défroqué.

Fut-il jamais à sa place dans l'armée ? Je l'imagine aisément jeune maître de conférences dans une chaire de philosophie. Il eût publié une thèse sur les stoïciens. Encore eût-il regretté finement dans le monde de ne point partager leurs vertus. Il sera toujours à côté. Il est même à côté du « Picquarisme ». C'est bon pour M. Gabriel Monod de s'écrier, comme il m'écrivit un jour : « Picquart ! en voilà un professeur d'é-

nergie (11) ! » Les meneurs de l'Affaire ne s'y trompent point : « C'est un artiste, disent-ils, un homme d'étude, très doux, peu fait pour ces circonstances exceptionnelles, mais qui, par une sorte de dignité intérieure, s'est toujours trouvé prêt pour chaque moment. » — « Quels moments ? » — « Eh ! l'agression d'Esterhazy, le duel avec Henry. » Quand ils ont fini de décrire leur ami comme un faible paré de romanesque et un peu fataliste, ils concluent : « C'est un bon drapeau. »

Ils disent « un drapeau », ils ne disent pas « un chef » et par ce mot, en même temps qu'ils présentent Picquart comme leur instrument, ils marquent bien qu'eux mêmes se tiennent pour une armée. L'armée de l'étranger. Ce chef de bureau à qui on fait des misères se réjouit âprement d'empoisonner de ses rancunes la France.

### CHAPITRE XIII

#### LE PICQUARISME.

S'il y a lieu de méditer longuement Picquart, ce n'est pas pour sa personne, que je crois agréable et médiocre (c'est un bon pianiste et qui parle plusieurs langues), mais parce qu'on voulut l'ériger en symbole moral et que, pendant quelques semaines, les cénacles de Rennes rêvèrent de propager à la faveur de son prestige un ensemble confus et virulent d'idées religio-sociales.

C'est un problème de savoir comment des idées vaguement protestantes et quasi mystiques, où se réfèrent les dreyfusards, s'accordent avec les doctrines économiques de Jaurès qui ne pourraient s'installer et durer qu'à l'aide d'une dictature et par une magnifique discipline. Aussi bien, à son dur marxisme et à sa lutte de classes, Jaurès mêle continuellement quelque chose de fade, un vieux libéralisme à la Jules Simon. Est-ce la rançon de son génie oratoire nourri des déclamations romantiques ? Est-ce une tare universitaire ? Cette partie pourrie, toute étrangère au collectivisme, fait le fond du Picquarisme. Les hommes et les femmes

rassemblés autour de ce héros différent en tout, hors par une religiosité amorphe.

Cette idole malsaine ne trompera point la nation française. Picquart ni Picquarisme ne seront jamais nationaux. J'ai causé avec quelques Suisses, Anglais, Américains sincères. Ils me dirent : Nous aimons le colonel Picquart, parce qu'il est : 1° un gentleman; 2° une conscience; 3° l'incarnation des idées de justice et de liberté, synonymes pour nous du mot : « France ».

Examinons cet état d'esprit.

D'abord « *Picquart se conduit comme un gentleman* ». Ces étrangers n'apprécient point notre vrai type français ; ils nous trouvent « communs, vulgaires », et ils aiment Picquart par opposition avec Mercier Cavaignac, c'est-à-dire précisément dans la mesure où le colonel dilettante se différencie de son milieu professionnel et du soldat français.

En second lieu, ils le tiennent pour une conscience : en effet, il affirme l'ensemble des manières de voir qui favorisent leurs diverses nationalités, et ainsi il collabore avec la conscience anglaise, allemande, italienne, autrichienne, contre notre France servie par nos officiers.

Enfin, il ressort de toute conversation avec les étrangers qui s'intitulent amis de la France qu'ils comptent sur notre pays pour donner à l'Europe l'exemple du désarmement. L'activité de M. Picquart leur paraît favoriser cette belle conception dont le lecteur peut rire et s'indigner,

Des raisons plus fortes et d'ordre politique aident à cet engouement de l'étranger.

Le colonel Picquart, quand il défend Dreyfus, travaille pour les attachés militaires anglais, allemand, autrichien, italien. En niant la trahison, il favorise leur espionnage. Les gouvernements étrangers couvrent Dreyfus pour abriter leur service de renseignements et pour détruire l'œuvre du colonel Sandherr : c'est la campagne de Panizzardi et de Schwarzkoppen qui se poursuit avec Picquart. Et tandis que le syndicat offre au « héros » des mouchoirs mouillés par les beaux yeux d'un tas de petites nigaudes, l'Europe coalisée contre la France paie le concours de ce colonel vaniteux avec de la publicité romanesque.

Il fallait noter ce *Picquarisme* qui anime tout autour du Conseil de guerre ; mais seul le climat de Rennes lui prête une existence éphémère. Et comme Picquart colonel, Picquart, symbole moral, s'anéantira dès que les puissances d'argent n'auront plus intérêt à peindre en chêne cette planche pourrie du dreyfusisme.

J'ai vu le soldat défroqué et le soldat dégradé côte à côte sur l'estrade du Conseil de guerre. En vain Dreyfus, pour éviter de compromettre son éminent allié, ne lui jeta aucun cri de reconnaissance ; en vain Picquart lui-même, qui redoutait de paraître de mèche, commença par le renier : « Je connais à peine l'accusé, disait-il, je lui ai donné jadis de

mauvaises notes. » Un mot s'échappa du font de son être et trahit son secret profond, sa rancune de chef de bureau : « On voulait me traiter comme ce capitaine ».

L'outrage d'un tel parallèle, c'est M. Picquart lui-même qui le consent, qui le propose. Inclignons-nous devant sa destinée. Le colonel se met dans le même sac que le capitaine, et l'opinion les jette à la mer.

## CHAPITRE XIV

LES TÉMOINS, (BERTULUS, FORZINETTI, CORDIER, etc.).

Pour comprendre que le divin Picquart, fait du moins un bel ange foudroyé, essayez donc de contempler sans dégoût ses associés Bertulus et Forzinetti.

Bertulus, les Rennais ne voulaient pas le croire juge d'instruction. « C'est un être falot, un personnage de Hoffmann », disent avec ravissement les *intellectuels*, qui feraient tout aussi bien de fermer le riche écrin des synonymes et d'avouer que ce garçon a une figure cauchemardante. Nous le vîmes tout blême, avec un facies de rôdeur, monter, se couler sur l'estrade ; il installa devant le Conseil les élégances et les gestes en tire-bouchon d'un bonneteur en quête de dupes. Ah ! ces gestes en vrilles qui menacent dans les poches les mouchoirs ! Et quand il parlait de son cœur aux juges, chacun murmurait : « Oui, beau cœur, on te connaît. » C'était vraiment un petit bonneteau qu'il dressait avec une rapidité fiévreuse devant « messieurs les militaires », en les priant avec

une voix grasse de bien suivre la Vérité. La vraie formule sur cet homme, c'est M<sup>me</sup> Henry qui la trouve, quand avec ses traits un peu durs et sa voix de petite fille qui récite, mais d'honnête fille, dans cette salle pourrie, elle crie par trois fois : « Judas ! Judas ! Judas ! Cet homme est un Judas ! » — « Médème ! » disait le bonneteur en ramassant la mise. Et quand il eut rejoint son banc et qu'il crut devoir pour jamais renoncer à la robe rouge du conseiller, on devina qu'il grassayait : « C'est un sale coup pour la fanfare ! »

On dit M. Forzinetti né d'une Africaine et d'un Français. Ce demi-sémitisme, ce métissage opéré sur les limites du désert produit des êtres hors cadre, une écume redoutée aux rives de la Méditerranée. Comme ce témoin se flattait d'avoir été l'ami intime du commandant d'Attel, — très réservé, pourtant, très fier, très digne, — le général Roget lui a demandé :

— Eh bien ! monsieur Forzinetti, où donc habitait le commandant d'Attel ?

On a bien ri, car le citoyen de Monte-Carlo ne sait qu'une chose où il trouve son aplomb, c'est que le commandant d'Attel est au cimetière.

Chassé du personnel des pénitenciers, ce garde-chiourme passa dans le domestique du prince de Monaco. Au milieu des picquaristes, parmi ces officiers en quarantaine, il parvient encore à m'étonner par ses allu-

res d'avorteuse qui porterait une barbe pour se dissimuler. Dans quel crime célèbre rencontre-t-on ce personnage : la Bancal ?

Un trait commun à Bertulus et à Forzinetti, c'est leur aphonie. Ils n'osent élever la voix, ils chuchotent. Pour accomplir leur besogne qu'ils appellent « une œuvre de lumière », ils chaussent des pantoufles feutrées et prennent une lanterne sourde. « C'est donc une instruction secrète ! » s'exclama spirituellement le commandant Carrière, quand le juge Bertulus, sous couleur de déposer, répandait ce qu'on a appelé son « murmure gras ».

Avec ces deux hommes de nuit, le lieutenant-colonel en retraite Cordier fait contraste, car le soleil s'est arrêté sur son visage. C'est même pour cette qualité que ses anciens camarades de l'état-major le bafouent du nom de « Père Josué ». Je ne sais pas peindre les magots ; aussi copierai-je la description du *Figaro* qui l'admire : « Son ventre bedonne, des petits yeux malins brillotent sur son visage fleuri. Il y a je ne sais quoi de souriant dans ses narines épaisses, dans le pli de ses lèvres et jusque dans le poil de sa moustache tombante. » Cette moustache, même sèche, nous paraît mouillée : c'est une idée qui nous vient des innombrables absinthes qu'elle ne peut oublier. Les mêmes habitudes qui le contraignirent à quitter l'armée lui ont mis dans le sang un magnifique optimisme. Quand

nous mourions tous de rire à le contempler, il pirouettait sur ses talons et faisait face à la salle avec un gros nez rouge pour ajouter son hilarité à la nôtre. Puis, tourné vers les juges, il continuait sa déposition, disant à la fin de chaque paragraphe : « Un point, c'est tout ». En même temps, il avançait brusquement la tête et signifiait au Conseil par un clignement d'œil : « Hein ! ça vous la coupe ! »

Je ne suis jamais entré au Palais-Royal, mais j'imagine qu'aucune des bouffonneries canailles que des farceurs de génie y prodiguent, ne peut seconner les spectateurs plus que ne le fit le colonel Cordier quand il nous affirma dans un paragraphe immortel, que « le jeune marié Dreyfus n'avait plus droit à sa couronne d'oranger ». C'était le Jeannot de la foire. Il fallait l'entendre dans sa grande mimique de : « Je gaffe, mon colonel ! » quand, à six reprises, il laissa échapper le nom d'officiers étrangers qu'on avait convenu de désigner par une initiale. Il s'excusait, mais peu après, tandis que le colonel Jouaust avait un sourire triste devant ce manque de décorum et qu'une joie absurde nous courbait tous, y compris Dreyfus, il s'écriait fièrement :

— Je m'en fous et et je m'en refous.

Le comble, c'est que, dans son animation il approcha de ses lèvres le verre d'eau sucrée. Et l'on vit bien, à son recul d'horreur, qu'il pouvait encore ressentir des dégoûts.

Chacun de ces dreyfusards, en descendant de l'estrade, allait rejoindre ses pairs, loin des généraux, dans un petit espace sur la gauche, où l'on remarquait le général Sébert, ce vieil ami de Clémenceau, — le commandant Hartmann, qui écoule dans le dreyfusisme ses amertumes d'inventeur évincé, — le capitaine Freystaetter, pour qui le général Mercier trouva le magnifique diagnostic de « superposition de mémoire » (12), — Bernheim, dont il suffit qu'on multiplie les photographies, — M. de Lamothe, employé aujourd'hui chez M. Lazare Weiller et à qui le général Roget demande : « Au moment de l'arrestation de Dreyfus, vous vous êtes écrié : — Lui seul pouvait être le coupable ! — Eh bien ! est-ce alors ou maintenant que vous disiez la vérité ? » Ce même Lamothe s'est reconnu vaincu sur la question des troupes de couverture. M. le général Mercier lui a prouvé son erreur et a fait remarquer que ce jeune démissionnaire était insuffisamment instruit.

Pour un *ponne débosition*, ces témoins sont-ils sûrs de trouver un *ponne bosition* ? Combien il fut plus raisonnable que ces messieurs, le lieutenant Kahn, du 74<sup>e</sup>, qui, convoqué et tâté par le grand rabbin Zadoc-Kahn, refusa de le servir et en fit un rapport à son colonel (13).

## CHAPITRE XV

### LES FLEURS SANS NOM ET LE CLIMAT DE RENNES.

Après avoir décrit ces grands acteurs de l'estrade Dreyfus, les juges, les avocats, les accusateurs, qui portent tous les beaux traits de la douleur, je dois faire entrevoir les figures fiévreuses de la salle qui se pressent et que seul l'appareil menaçant d'un conseil de guerre contraint à l'immobilité et au mutisme. L'histoire a besoin de connaître au milieu de quel public on étale nos plus tristes intimités, les angoisses de notre diplomatie en 1894, le désarroi de notre état-major venu par l'un des siens, l'effronterie des attachés d'ambassade anglais et allemand s'avouant chefs d'espionnage.

Heureux qui, comme Adam, entre les quatre fleuves  
Sut nommer par leurs noms les choses qu'il sut voir

Une poignée d'officiers de la garnison, une poignée de nationalistes, voilà tout ce qu'il y a d'honneur dans cette salle dreyfusarde. Deux blocs y émergent dont nous fines déjà le tour. Nous avons dénombré le morne escadron des insoumis que préside le

mauvais sourire de Picquart, et la faction des universitaires picquaristes dont Jaurès dirige les manœuvres. Tout autour, c'est la formidable et suspecte agitation des journalistes pressés, tassés, surmenés. Les journalistes dreyfusards de langue française disparaissaient eux-mêmes dans l'océan des Anglais, Allemands, Américains, Italiens, Russes, Belges, Suisses et Bataves rédigeant pour des millions de francs (1) des télégrammes qu'il faut juger d'après celui-ci, expédié, je le sais, dans la première semaine du procès : « Innocence reconnue, immense enthousiasme ». Il y avait pire encore : de faux journalistes, agents embauchés ou volontaires, courtiers en diamants de Hollande, spéculateurs de cafés du Havre. Furent-ils recrutés par les rabbins ? avaient-ils acheté eux-mêmes leurs entrées ? Le commerce des places faisait rage. Dans les jours qui précédèrent le procès, il y avait à Paris vendeur pour trois cents francs. Puis le marché se transporta à Rennes. Les cours atteignirent jusqu'à 2.000 francs.

Il ne conviendrait pas d'oublier nos snobinettes les plus connues qui furent un des scandales de ces audiences. Une certaine personne, « la Dame Blanche », — c'est son nom de guerre, — avait entre les mains une des trois cartes réclamées par le ministre Galliffet, et dans la journée émouvante de l'entrée de Dreyfus, placée seule derrière les juges, face au public, elle présidait le tout. Sur le haro général, le colonel Jouaust la

pria de se retirer. Une actrice déclarait à M. Jules Claretie que « la diction de l'accusé était celle d'un innocent ».

Quelle ralle on eût pu faire dans cette souricière si merveilleusement préparée par les événements !

Le climat de Rennes fit de ces fleurs venues de régions les plus diverses un parterre qui sous le vent d'orage fournit une même et vaste réaction. Un parterre de fleurs ! C'était plutôt un vaste animal, une large, plate et dégoutante Méduse vivifiée par la circulation d'une même haine, entravée par la discipline du Conseil de guerre, humiliée par son impuissance.

La bête syndicale étalée dans la salle s'aimait dans ses rebuts, les Dreyfus, les Picquart et les Bertulus, mais si quelque officier français paraissait sur l'estrade, elle chuchotait alors : « Canaille ! idiot ! assassin ! » et parfois faisait une longue huée : « A Rennes, devant les officiers du tribunal et surtout en écoutant nos généraux, j'ai eula révélation d'un monde d'esprits supérieurs, d'âmes droites et essentiellement nobles, » écrit un Jules Soury (1). Mais, tout naturellement, à la vue de ces Mercier, de ces Roget, les mille visages du syndicat montraient les couleurs verdâtres de la morve pendante aux mâchoires d'un cheval qu'il faut équarrir.

Où la bête syndicale fit ses plus furieuses ruades, c'est quand elle se tourmentait pour

arracher, comme un épieu de sa plaie, l'accusation de vénalité qu'elle porte dans les flancs.

MM. Jaurès, Viviani et leurs amis étaient décidés à se lever tous ensemble et à demander compte à M. de Freycinet de ses propos sur « 35 millions fournis par l'étranger pour créer l'agitation dreyfusarde ». Bien fin qui forcerait Freycinet à parler quand il n'en a pas envie ! L'incomparable fourbe déposa de façon à laisser croire que le syndicat travaillait hors des frontières à coups d'argent, mais qu'en France il obtenait ses résultats gratuitement « en faisant appel au sentiments généreux ». Ulcérés par cette ironie tragique, les socialistes dreyfusards, à l'issue de l'audience, criaient au secrétaire de l'habile homme, venu pour s'enquérir et pour les apaiser : « C'est la guerre ! la guerre au couteau ! »

Souvent à la sortie, sous les tables, je crus voir de la bave où le pied glisserait à ces dames et à ces valets. Peut-être les malpropres avaient-ils tout simplement craché par terre.

Dans ce cloaque du lycée de Rennes, la France canalisée par le syndicat écoulait plus de peste que je ne puis en énumérer. Quand Jules Roche parla, une bouffée d'air corrompu révéla la présence dans cette affaire Dreyfus d'un déversoir des égouts parlementaires.

Cette salle impudente, mêlée de femmes en toilettes claires, rappelait ce que le prince

de Ligne raconte du sac de Belgrade, où l'on sentait à la fois le mort, le brûlé et l'essence de roses. Tous les parfums de l'Arabie, les ondes du Jourdain et l'or même ne parviendraient pas à nettoyer la salissure ni à couvrir les puanteurs de la trahison.

## CHAPITRE XVI

### NOTRE ALLÉGRESSE

Je ne me fus pas prêté, en pleine belle saison, à respirer les miasmes de Rennes qui empoisonnent le sang, pour le seul intérêt de fabriquer une littérature cruelle et dont la pointe va trouer des cœurs. Souvent il me parut que ces coudoiements me dégradaiient. Sous les beaux arbres du Thabor, qui est la promenade rennaise, chaque jour, après les premières audiences, je me répétais : « Pourquoi m'occuper de ces choses viles et passagères ? » Mais au bout de peu je distinguai le chemin — et je prie les lecteurs de l'accomplir avec moi — pour remonter de ce dégoût juste, mais étriqué, à une vue plus vaste et par là plus exacte. *Nous devons accueillir les horreurs de cette salle et même favoriser en nous leur pénétration, parce qu'elles irritent nos instincts profonds.*

Me croyez-vous une vaine curiosité de choses infâmes quand je maintiens d'un bras ferme sous les yeux du public cette tête de la Méduse rennaise ? C'est pour réveiller notre fonds héréditaire ; c'est pour émouvoir ces idées préalablement associées

qui gisent dans la conscience des citoyens d'une même nation. Certaines images, et, par exemple, les honteuses figures de la bande à Dreyfus, venant à tomber dans nos âmes, y produisent, — comme un coup de vent dans le feuillage immense d'une forêt, — un bruissement que ne connaîtront jamais les êtres où n'existe pas préalablement notre feuillage d'âme. Ce n'est point affaire d'intelligence : quels que soient leur rapidité et leur affinement, des étrangers ne peuvent rien ressentir de profond qui leur soit commun avec nous.

L'affaire Dreyfus par sa vertu guerrière a multiplié nos mouvements de contractilité, hyperesthésié nos puissances d'affinité entre Français. Je diminuerais mon œuvre, si je négligeais de marquer l'action morale des figures du cauchemar que j'ai dessiné. Quand elles s'agitaient sous nos yeux, leur puissance d'horreur, en nous remuant tous d'une même manière, força nos instincts nationaux à s'émouvoir. J'aime ces petits commerçants de Rennes qui nomment les monnaies étrangères des « dreyfusardes ». Je ramasse avec orgueil l'injure des gens qui m'appellent « un enfant de petite ville » et je les nomme nationales entre toutes, ces paroisses qui frémissent de savoir qu'« il y a dans Rennes un petit-fils de Judas qui a vendu la France ».

Un dreyfusard, écrivain de grand talent, mais conscience désorganisée par un servile amour du génie anglais, suivait le pro-

cès de Rennes. Nécessairement il a méconnu notre allégresse qui naissait du libre jeu de nos innéités. « Comme Hamlet, écrit M. Chevillon, la France s'est débattue, malade, affolée d'un cas de conscience, impuissante enfin à le résoudre, tant l'acte imposé par le devoir répugnait à ses préjugés anciens, à ses instincts profonds, à ses partis pris inspirés par le sentiment ». En vérité, quelle erreur de jugement ! Nous étions tout joyeux de la bataille. Hamlet s'épuise en gestes, en crises de nerfs, en rêveries, en monologues, mais nous marchions droit aux dreyfusards. Hamlet a vu l'ombre immortelle de son père et l'incertain jeune homme remet en question cela même qu'il a vu : « Existe-t-il quelque chose après la mort, dans cette région « inexplorée d'où nul voyageur ne revient ? » Quant à nous, nous n'hésitons sur rien. « Etre ou ne pas être », dit-il. Nous jurions très haut qu'avant tout il fallait que la France fût. Plutôt que des Hamlet, nous étions de jeunes officiers d'Afrique.

Mon séjour de Rennes compte parmi les instants les plus dignes d'être vécus que ma mémoire me rappelle ; nos sentiments étaient pleins, lourds, comme les chefs-d'œuvre de l'art. La température elle-même, si puissante, brûlante dès quatre heures du matin sur cette ville révolutionnaire, ajoutait à cette splendeur générale. Nous champions comme des soldats, logés pour la plupart chez l'habitant, patriotes chez les patriotes et reliés à toute minute aux patriotes de la France entière.

Cette existence de caserne et de couvent favorisait matériellement notre travail d'âme, parce que, empêchés de nous divertir vers les dehors, nous nous reportions naturellement sur nos pensées les plus intimes, qu'on peut dire sous-conscientes et qui nous viennent de la race. Rien ne se perdait en évaporation. Nous étions, dans cette cuve, de la France concentrée. Et pendant trente jours, levés dès cinq heures du matin pour aller nous asseoir au milieu du Syndicat, nous y portions de telles pensées que je puis dire, en empruntant une expression du langage mystique, que c'était « s'éveiller en la patrie ».

O souvenirs d'une allégresse qui n'eut pas de lendemain !

### LIVRE III

#### CONCLUSION

---

### CHAPITRE XVII

#### LA JUSTICE ET L'ÉTAT SONT SATISFAITS

« Aujourd'hui 9 septembre 1899, le conseil de guerre de la 10<sup>e</sup> région de corps d'armée, délibérant à huit clos.

« Le président a posé la question suivante :

« Dreyfus, Alfred, capitaine breveté au 14<sup>e</sup> régiment d'artillerie, stagiaire à l'état-major, est-il coupable d'avoir, en 1894, provoqué des machinations ou entretenu des intelligences avec une puissance étrangère ou un de ses agents, pour l'engager à commettre des hostilités ou à entreprendre la guerre contre la France, ou pour lui en procurer les moyens en lui livrant les notes et documents renfermés dans le bordereau ? »

Les voix recueillies séparément, en commençant par le grade inférieur et le moins

ancien dans chaque grade, le président ayant émis son avis le dernier.

Le conseil déclare sur la question, à la majorité de 5 voix contre 2 :

« Oui, l'accusé est coupable. »

« A la majorité, il y a des circonstances atténuantes. »

A la suite de quoi, et sur les réquisitions du commissaire du gouvernement, le président a posé la question et a recueilli de nouveau les voix dans la forme indiquée ci-dessus.

En conséquence, le conseil condamne à la majorité de cinq voix contre deux le nommé Dreyfus (Alfred), à la peine de dix ans de détention. . . . .

« Enjoint au commissaire du gouvernement de faire donner immédiatement lecture, en sa présence, du présent jugement au condamné, devant la garde assemblée sous les armes, et de lui indiquer que la loi lui accorde un délai de vingt-quatre heures pour se pourvoir en révision. »

La moralité publique et le salut national voulaient, contre le gouvernement, la condamnation d'un traître utilisé par une faction. Il ne s'agit pas d'avoir des idées généreuses ; il s'agit d'avoir des idées raisonnables. Ah ! c'est toujours plus agréable d'absoudre que de condamner. C'est tou-

jours commode de détourner les yeux et de dire : « Pauvre diable ! » Mais le commandant Carrière, dans sa réplique de la dernière heure, a marqué avec une force admirable les devoirs du juge militaire. Je vous engage à lire cette page, qui, faite de fragments du Code, dépasse ce que les plus grands psychologues ont écrit contre la manie du scrupule.

Pour moi, je l'ai souvent répété, j'avais une opinion dans l'affaire Dreyfus, avant de connaître les faits judiciaires. Je me rangeais à l'opinion des hommes que la société a désignés pour être compétents. Je suis allé à Rennes surtout avec le sentiment de l'intérêt public. Ainsi je ne m'y rendais pas avec une âme sans passion. Pourtant, la présence réelle de Dreyfus m'a tout d'abord amolli. Je l'ai plaint. Et si j'avais, dans cette loque humaine, senti un innocent, je me serais retiré de la lutte. Il n'est pas beau d'être le combattant qui passe d'une armée dans l'autre ; peut-être me serais-je borné à me taire après deux mois d'explication ; jamais je n'aurais aidé à sceller sur un innocent la pierre d'infamie. Mais j'ai vu, au cours de ces longues audiences, la figure de Dreyfus suer la trahison.

J'ai dit, au bout de quinze jours, à mes lecteurs : « La condamnation est certaine. » Avais-je donc un renseignement ? Les juges n'ont parlé à personne mais je voyais le crime assis devant eux.

Réjouissons-nous en toute liberté d'esprit. La France vient d'être servie.

Et si la peine de Dreyfus est allégée, nous pouvons prendre de cela aussi de la satisfaction. C'est une bête humaine, qui respire et qui souffre. Son pire crime, d'ailleurs, n'est pas d'avoir livré les documents énumérés au bordereau, c'est d'avoir servi pendant cinq ans à ébranler l'armée et la nation totale. Or, de cette campagne antifrançaise menée depuis 1894, il est le moyen plutôt que l'inspirateur.

Les grands responsables, que le châtiement devrait atteindre (14), ce sont les « intellectuels », les « anarchistes de l'estrade », les « métaphysiciens de la sociologie ». Une bande de fous d'orgueil. Des gens qui ont en leur intelligence une complaisance criminelle, qui traitent d'idiots nos généraux, d'absurdes nos institutions sociales et de malsaines nos traditions. Ces pédants révoltés sont en même temps les plus inféconds des hommes. S'il y a des abus et des faiblesses dans notre état-major, s'il y a des parties pourries dans notre société, s'il y a des préjugés à émonder de nos traditions nationales, cette œuvre de révision doit être entreprise dans un sentiment d'amour, avec l'esprit d'un père de famille qui gère les intérêts des siens, et non avec l'audace de ces néroniens qui s'écrient : « Périssent un ordre social qui ne veut pas se plier sur l'idéal que je me suis composé ! »

On le remarquera, nous nous abstenons,

en général de chercher à la conduite de nos adversaires dreyfusards d'autre mobile que leur corruption intellectuelle. Mais enfin, qui veut-on tromper ? Il y a une autre corruption. Ils s'intitulent eux-mêmes « le parti des gens généreux » ! *Risum teneatis, amici.*

Tant d'or jeté dans la bataille rendit un instant le résultat douteux. Il n'est pas bon de laisser les consciences exposées à de si fortes tentations. On aimerait que quelque navigateur judiciaire, un honnête collègue de Bertulus, remontât ce fleuve d'or pour saisir les coupables à sa source.

Que penseriez-vous d'une vigoureuse intervention de la police d'Etat ? Cela vaudrait mieux que d'immoler, comme on l'annonce follement, Roget, Mercier et Gonse à la famille Dreyfus. N'est-il donc pas de gouvernement pour sauver un peuple qui supplie qu'on le sauve ?

En vérité, ce n'est pas pour ce grand honnête homme de Déroulède qu'il faut assembler un tribunal extraordinaire. On paye beaucoup d'impôts en France, mais on y est mal protégé. Si les hommes politiques ne savent pas faire tout leur devoir, je voudrais que ces hommes énergiques qui, dans la nation, ont maintenu les vraies doctrines, prissent une résolution.

Ne nous souvenons plus du traître que pour aimer ceux qui le châtièrent. Exprimons notre reconnaissance à ces officiers, les Mercier, les Roget, les Deloye, environnés désormais d'une immense popularité,

qui nous donnèrent de magnifiques exemples de claire raison française. Confions-nous à cette jeune armée, dont nous vîmes les représentants gravir les marches de l'estrade de Rennes. Ils ont resserré et justifié la fraternité française.

Conséquence terrible pour certains : la question de races est ouverte.

Il y a une conscience nationale : c'est l'entente de gens qui sont réunis depuis plusieurs générations dans les mêmes institutions sociales pour affirmer des intérêts moraux communs.

La conscience nationale française a été irritée, froissée, parce que des étrangers de l'intérieur et de l'extérieur ont voulu nous « faire marcher ». Nous enregistrons avec une immense espérance la victoire de Rennes (15)!

### CHAPITRE III

#### AUTOUR DU VERDICT

On ne choisit pas tout un conseil de guerre, on choisit son président. En décidant que Dreyfus comparait à Rennes, on voulait le faire juger par Jouaust. Et d'abord on s'arrangea pour que le colonel de Saxcé ne présidât pas.

Jouaust s'est défendu d'être franc-maçon. Il a écrit aux journaux : « Ce n'est pas moi. On m'a confondu avec mon frère qui habite Rennes. » Qu'il ne marchât pas, on avait Jourdy. Cela put faire argument dans sa conscience. C'est dans le même esprit que Galliffet nous disait : « Vous vous plaignez de moi ! mais tremblez que je parle, car vous auriez André. »

Le général Brugère, à peine investi du gouvernement de Paris, accourut à Rennes. Quel fut l'objet de sa longue entrevue avec le colonel Jouaust ?

Jouaust, dès le premier jour, prit la manière des présidents qui malmènent l'accusé parce qu'ils l'acquitteront. C'est classique. A l'issue de la première audience, quelques spectateurs dirent, plus sages que nous : « Il

traite l'accusé trop durement. Méfiance ! »

Au cours du procès, Jouaust envoyait le lieutenant-colonel Brongniart au capitaine Beauvais pour l'exhorter à ne pas intervenir tout le temps dans les débats.

— Dites à Beauvais que je suis bien de son avis, mais il se donne l'air d'avoir de l'animosité contre le traître. Il nous nuit plus qu'il ne nous sert.

Jouaust comptait sur la voix du commandant de Bréon. Celui-ci est un mystique. Durant tout ce mois du procès il allait se prosterner dans les églises et demandait à Dieu de lui inspirer la plus juste décision. Presque chaque soir le colonel de Villebois-Mareuil s'occupait à le remonter. Bréon c'est un homme à « scrupules ».

Les délicats sont malheureux  
Rien ne saurait les satisfaire.

Tout se ramenait dans l'esprit de Bréon à une distinction scrupuleuse entre croire et savoir. Il ne croyait pas à l'innocence de Dreyfus ; il croyait même à sa culpabilité, mais il ne la savait pas. En outre, il a perdu jadis un procès d'héritage par un faux notarié que les experts authentiquèrent. Ainsi construit, il pouvait se récuser. Il préféra faire bénéficier le traître de ses indécisions où l'on doit voir une sorte de « phobie ».

On dit que Jouaust escomptait aussi le vote du lieutenant-colonel Brongniart. Avec ces

deux voix et la sienne, il eût enlevé l'acquiescement à la minorité de faveur.

Il se trahit dans la salle du conseil, quand vint l'heure du verdict. Aux termes de la loi, le président recueille les réponses en commençant par le grade inférieur ; il émet son opinion le dernier. « Sans cette utile précaution, la crainte de blesser un supérieur en contrariant son opinion livrerait les membres du conseil d'un grade inférieur à la merci du président et des autres officiers d'un grade élevé (16). » Il n'y a pas de discussion sur la culpabilité, car elle révélerait à l'avance l'opinion des divers membres du conseil et ainsi le mode de votation choisi n'aurait plus d'utilité.

Le capitaine Parfait — que le parti français appelait « Plus-que-parfait » — vota oui ; Profllet, oui ; Merle, oui ; Beauvais, oui ; Bréon, non. C'était au tour du lieutenant-colonel Brongniart. De sa voix tout dépendait.

Jouaust plaça son crayon dans la colonne des « non » et attendit.

Brongniart prononça oui.

Jouaust ne put se contenir :

— Comment ! vous trouvez qu'il y a des preuves !

Très déçu, lui-même vota non.

Sur l'application de la peine, il y eut une grande délibération où Jouaust se démasqua complètement et développa les conséquences politiques de la sentence :

— Il faut faire l'apaisement. Un moyen, c'est de lui accorder les circonstances atté-

nuantes qui permettront de ne pas le renvoyer à l'Île du Diable. En somme il y a expiation, puisqu'il a beaucoup souffert là-bas.

On raconte dans Rennes, — mais c'est trop beau! — que le colonel Jouaust en rentrant dans sa maison dit à sa femme :

— Ma pauvre amie, il y a deux canailles qui ont voté pour lui.

Depuis le commencement du procès de Rennes, le ministère Waldeck n'avait pas cessé un seul jour de négocier avec Dreyfus ou avec ses mandataires. Envoya-t-il à l'un d'entre eux un assassin ? (Voir *La Vérité sur l'attentat Labori*, p. 58). Trois jours avant la clôture des débats il leur promettait encore l'acquiescement.

Le gouvernement croyait si bien l'affaire « dans le sac », que le 24 août, en recevant le conseil d'arrondissement de Rambouillet, Loubet déclarait :

« Lorsque le conseil de Rennes dans sa pleine et entière indépendance aura prononcé son jugement, le pays tout entier devra s'incliner, car il n'est pas de société qui puisse vivre sans le respect des décisions de la justice. »

Au reçu de la dépêche de Rennes, Gallifet fut atterré.

— C'est Labori qui a tout foutu ! dit-il. Maintenant qu'on s'en tienne là.

C'était un samedi.

Le lundi, Gallifet reçut une lettre de Monis disant en substance : « Mon cher collègue,

je tiens à vous prévenir que je vais faire casser le jugement du conseil de guerre par la chambre criminelle de la Cour de cassation, pour excès de pouvoir!... » Et il développait la thèse que dès la veille M. Clémenceau avait élaboré : « On nous dira : taisez-vous, acceptez le verdict c'est la loi ! — Non, ce n'est pas la loi!... La Cour de cassation a donné un mandat limité au conseil de guerre. Il en est sorti sciemment. La Cour de cassation doit faire prévaloir la loi contre ceux qui ont affecté de n'en pas tenir compte. » (*L'Aurore*, 10 septembre.)

Le dossier était déjà transmis au greffe de la Cour de cassation. Mais Gallifet se mit en travers. Au conseil des ministres il déclara :

— On en restera là. Si vous voulez promener Dreyfus devant tous les conseils de guerre et que tous lui répètent qu'il est un traître, c'est votre affaire. Quant à moi, si vous dressez la chambre criminelle contre les juges militaires, je donnerai ma démission et je dirai pourquoi.

Waldeck fixa son œil bleu et gelé sur ce gêneur imprévu.

Pour entendre la conduite, excellente ce jour-là, de M. de Gallifet, il faut admettre qu'il prenait au sérieux sa formule. Une formule dont cet « épateur » couvrait les impatiences, les désœuvrements, les rancunes et les dettes qui l'avaient décidé à entrer dans la société de Waldeck et de Millerand. « Dreyfusard ! antidreyfusard !

avait-il coutume de dire, qu'est-ce que cela ? Je suis officier et ministre de la Guerre. » C'est vrai, mais une vérité plus vraie, c'est celle qu'il dit un jour : « Moi, je suis pour qui me galonne. » Et une vérité plus profonde encore, c'est qu'il est une bête de proie, peut-être, mais avec un anneau dans le nez.

Tous ceux qui suivent la politique ont remarqué bien des fois, depuis vingt ans, avec quelle complaisance les hommes d'Etat de la République tolèrent « l'esprit réactionnaire » dans l'armée. Ils nient que cet esprit existe ou du moins négligent de s'y arrêter. C'est qu'ils savent qu'au cas de troubles dans la rue ces jeunes officiers chargeraient avec le même entrain qu'ils irent sur un lapin. Convaincus par la fronde des salons de province et par leurs propos de cercles qu'il est de leur destinée de gouverner le pays, ils saisiraient l'occasion de passer leur humeur sur des émeutiers avec un empressement qu'on ne trouverait pas chez des officiers plébéiens ou formés par une autre légende historique. Le rôle de M. de Gallifet sous la troisième République aura été de clabauder contre le régime et d'en être pourtant une de ressources, un des sabres toujours prêts. Aussi l'homme réfléchi ne peut-il pas considérer monsieur le marquis sans un sourire de pitié (17).

Waldeck eut ce sourire, mais il comprit que dans cette minute, à trop peser sur ce noble instrument, il le briserait. Il se refusa

à suivre les Monis, les Millerand et à passer outre. Il se rangea à l'avis de Gallifet.

Une seule ressource demeurerait donc, le pourvoi en revision, mais fût-il accueilli, il remettrait le condamné en face de nouveaux juges qui sans nul doute, ainsi que le prévoyait Gallifet, le déclareraient de nouveau un traître.

Alors, on s'adressa à Loubet, pour avoir la grâce. Il refusa. On lui dépêcha Rouvier qui enleva l'affaire de haute lutte.

— Je ne voulais pas, a dit depuis Loubet. C'était trop tôt.

Toutefois avant de rien publier, il fallait obtenir que Dreyfus retirât son pourvoi devant le conseil de revision. Millerand, paraît-il, en fit son affaire. Il convoqua Mathieu Dreyfus au ministère.

Le général Lucas, commandant le 10<sup>e</sup> corps d'armée, reçut par télégramme l'ordre d'autoriser les deux Dreyfus à communiquer à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit. Mathieu arriva le soir à Rennes. Alfred qui depuis sa première condamnation semble bien n'avoir été mené que par des considérations d'hygiène, signa immédiatement. Mathieu reprit le train et, sur le vu de la pièce authentique, Paris donna l'ordre de mettre le traître secrètement en wagon, sous un déguisement, pour une destination inconnue.

Pour faire plaisir à ses fanatiques, Alfred signait un suprême mensonge : « Dès aujourd'hui, je vais continuer à poursuivre la

« réparation de l'effroyable erreur judiciaire dont je suis encore victime. Je veux que la France sache par un jugement définitif que je suis innocent. » Quelle basse plaisanterie ! La vérité, il allait la dire quelques mois après à un ancien camarade qui l'avait abordé par une curiosité bien excusable sur un trottoir de Genève : « Je ne demande qu'une chose, c'est qu'on ne s'occupe plus de moi ».

Au reste, dans la première minute de son évvasion, un « ordre du jour à l'armée » signé de Galliffet achevait de l'anéantir.

« L'incident est clos !

« Les juges militaires, entourés du respect de tous, se sont prononcés en toute indépendance. Nous nous sommes, sans arrière-pensée aucune, inclinés devant leur arrêt. Nous nous inclinerons de même devant l'acte qu'un sentiment de profonde pitié a dicté à M. le président de la République. »

Par la suite, un faux bruit se répandit que Profflet et Beauvais étaient les deux traîtres à l'armée. Mais Profflet, un jour, s'écria :

— Je ne passerai pas plus longtemps pour le salaud !

Le lendemain, au cercle, le colonel Jouaust dit :

— Messieurs, je ne puis pas se laisser perpétuer une situation équivoque. Il appartient au président de livrer le secret de la délibération. C'est le commandant Bréon et moi

qui avons voté « non coupable »... Pour ma part, je le regrette infiniment, car je l'ai fait avec l'idée d'amener l'apaisement... et si j'avais pu penser !...

Un jour d'hiver, en décembre 1901, un journaliste causait dans les rues de Rennes avec le lieutenant-colonel Leborgne. Cet officier lui disait :

— Jouaust avait proclamé *urbi et orbi* que Dreyfus était un traître avéré et qu'il serait sûrement condamné, mais la veille de l'ouverture des débats, nouveau Faust, il vendit son âme au diable. Le diable, ce fut M. Guieysse qui le chapitra tant et si bien que cet homme convaincu de la culpabilité de Dreyfus fit tout ce qui était en son pouvoir pour le faire acquitter et vota non coupable. Le prix promis à sa trahison, c'étaient les étoiles. Il ne le toucha point parce qu'il avait échoué. Quand il vit sa honte découverte et que ses meilleurs amis lui refusèrent la main, il demanda sa mise à la retraite. Depuis il vit dans le remords, fui de tous et fuyant tout le monde. Nous avons été condisciples au lycée de Rennes, j'étais à Saint-Cyr pendant qu'il était à Polytechnique, et en garnison à Metz, pendant qu'il était à l'École d'application dans la même ville, eh bien ! je l'évite et il m'évite. La vue d'un uniforme lui est un vivant reproche et désormais il traîne la vie misérable de ceux qui désertèrent le drapeau menacé...

A peine le lieutenant-colonel Leborgne

avait-il achevé de prononcer cette magnifique phrase où l'accent et l'évidente honnêteté du personnage ajoutaient du pathétique, que le journaliste vit venir sur leur trottoir un grand vieillard tout blanc qui, en les apercevant, traversa brusquement la rue.

— C'est lui dit le lieutenant-colonel Leborgne.

Et le journaliste terminait son récit par ces mots dont la cruauté doit encore ajouter au supplice du malheureux : « Le colonel Jouaust prit les quais et s'en alla lentement le long de la Vilaine bourbeuse, comme s'il y cherchait la place où noyer la vie dont il meurt. »

## NOTES

(1) Un magistrat très poli : c'est qu'il est décidé à vous « saler ». Trop dur : c'est pour la salle et il vous acquittera. Voilà une observation que me confirment tous les gens du monde judiciaire.

(2) « Dieu qui ne refusez pas votre miséricorde aux juifs même après leur perfidie, exaucez nos prières pour qu'ils soient enfin tirés de leurs ténèbres. »

(3) Même indigence dans son livre qui n'est qu'un sommaire. Ah ! si pareille aventure, me disait un intellectuel, était arrivée à un homme de génie ! Quel livre ! » Mais pareille aventure ne peut arriver à un homme de génie, car le génie, c'est d'avoir de l'âme.

(4) C'est à cette explication que Dreyfus s'arrête dans ses *Souvenirs*.

(5) DES JUIFS ET DES PROTESTANTS CONSIDÉRÉS « IN ABSTRACTO ». — Je suis de tradition lorraine par tous mes instincts ; c'est, en outre, la discipline que ma raison accepte. Ce que j'ai d'un autre sang me fortifie dans ma répugnance au protestantisme (éducation séculaire différente de la mienne) et au judaïsme (race opposée à la mienne). Est-ce à dire que je ne fasse pas cas des caractères ethniques de ces races ou espèces ? Un pré-

tre m'a dit que nul, à notre époque, n'avait exposé l'idée de Dieu avec autant de force que M. Auguste Sabatier, doyen de la Faculté de théologie protestante de Paris, et c'est encore une chose vraie que l'Histoire des Juifs est un des plus prodigieux romans de l'humanité. Mais mon point de vue c'est ici de juger les Juifs et les protestants par rapport à la tradition française. Les Juifs n'ont pas de patrie au sens où nous l'entendons. Pour nous, la patrie, c'est le sol et les ancêtres, c'est la terre de nos morts. Pour eux, c'est l'endroit où ils trouvent leur plus grand intérêt. Leurs « intellectuels » arrivent ainsi à leur fameuse définition : « La patrie, c'est une idée ». Mais quelle idée ? Celle qui leur est la plus utile et, par exemple, l'idée que tous les hommes sont frères, que la nationalité est un préjugé à détruire, que l'honneur militaire que le sang, qu'il faut désarmer (et ne laisser d'autre force que l'argent), etc.

Là-dessus faut-il les appeler « sales juifs » ou « première aristocratie du monde » ? Vous en penserez ce que vous voudrez, selon votre tempérament et selon les circonstances, mais vous ne nierez point que le juif ne soit un être différent.

Il est d'une haute moralité d'obéir à la loi. Le cas de Socrate illustre cette conception indiscutée. Mais je ne puis accepter quela loi à laquelle mon esprit s'identifie. Plus j'ai d'honneur en moi, plus je me révolte si la loi n'est pas la loi de ma race.

Le relativiste cherche à distinguer les conceptions propres à chaque type humain. Ils possédaient le sens du relatif, les grand hommes d'Etat qui fermèrent aux protestants les frontières de Lorraine et ceux qui, pour apaiser les discordes balancèrent les forces diverses dans l'Edit de Nantes.

(6) Pour plusieurs raisons, (pour que l'on juge

des divisions de la France et pour que l'on distingue si notre présence à Rennes était nécessaire), nous croyons utile de donner une idée des fureurs dreyfusardes. Voici la même scène contée dans le *New York Herald* par M. Marcel Prévost :

« Le général conférencier a une voix et un physique ingrats, presque une voix de vieille dame, et la figure aussi est d'une dame âgée sur laquelle un mauvais plaisant se serait amusé à dessiner au coin des lèvres deux petites moustaches tortillées.

« Les minutes succèdent aux minutes, la vieille dame infatigable poursuit sa conférence au milieu des baillements de l'auditoire. Il s'est passé ceci de vraiment extraordinaire que jusqu'à la fin de la séance le public a attendu la vraie déposition du général Mercier. On ne pouvait pas croire que ce fût cela. C'était pourtant. Il n'est pas venu autre chose. L'espoir de révélations sensationnelles a été déçu définitivement.

« Imaginez le ramassis le plus prolixe et, en même temps, le plus pauvre de tous les « potins » qui ont traîné à la Cour de cassation et que la Cour a dédaignés, des développements infinis sur le 120 court et les troupes de couverture, et pour couronner ce factum, un abrégé apologique des niéseries de M. Bertillon !

« Oui ! le général Mercier en est encore à attribuer l'écriture du bordereau à Dreyfus ! Il ignore les aveux d'Esterhazy, il sourit agréablement quand il parle du papier pelure.

« De la démençe, vous dis-je. C'était incroyable. Il n'y a pas d'autre mot. La stupeur se peignait sur tous les visages, — visages de révisionnistes ou non. Et la vieille dame conférenciait toujours, jouait aux petits papiers avec le greffier Coupois ; arrondissait ses phrases, se complaisait évidemment en son éloquence. C'était l'effrite-

« ment lent, progressif, des fameuses preuves du  
« général Mercier, et du général Mercier lui-mé-  
« me. Grâce à une imprudence de celui-ci l'effri-  
« tement s'est changé au dernier moment en  
« effondrement.

« Il était arrivé à la péroration. Après avoir  
« résumé sa conférence, il s'avisa de dire ceci :  
« Messieurs, je sais que la nature humaine est  
« faillible. Si j'avais eu le moindre doute sur la  
« justice de l'arrêt de 1894, vous pouvez être  
« assuré que j'aurais reconnu mon erreur.

« Il disait cela de sa voix blanche et satisfaite,  
« se tournant pour la circonstance vers Dreyfus, et  
« l'on vit alors ceci, avec une émotion intense,  
« qui secoua l'auditoire comme une secousse élec-  
« trique : Dreyfus, jusque là immobile sur sa  
« chaise, se dresser debout, le visage subitement,  
« rouge de colère, et crier dans les yeux à son  
« accusateur : « C'est ce que vous devriez faire  
« oui ! C'est ce que vous devriez faire » !

« Mercier, surpris, s'arrête, balbutie. « C'est  
« votre devoir, » lui crie encore Dreyfus dans la  
« figure.

« Et il se rassied, soudainement redevenu sol-  
« dat, immobile après cette explosion de révolte.  
« L'accusateur décontenancé essaye d'ajouter  
« quelques paroles que personne n'entend, ramas-  
« se ses papiers plie sa serviette et se lève. Des  
« huées retentissent dans toute la salle. Un jour-  
« naliste sur le passage du témoin lui crie en  
« face : Assassin ! »

M. Marcel Prévost, qui prend ce ton pour parler  
aux Américains d'un général français est, il faut  
le rappeler, un des plus décents parmi les dreyfu-  
sards.

(7) En décembre 1901, le commandant Carrière  
dut prendre sa retraite sans avoir obtenu le ru-

ban de la Légion d'honneur pour lequel il était  
proposé depuis cinq ans et demi. Il exploitait son  
réquisitoire. Il se fit inscrire au tableau des avo-  
cats de Rennes. Son ami intime, le lieutenant-co-  
lonel Leborgne, donna alors des explications pu-  
bliques. Elles confirment ce que nous disons de  
ces secrètes démarches amicales et puis des ordres  
ministériels. Le colonel Leborgne ajoute des dé-  
tails qui font un abominable tableau :

« Dans la nuit qui précéda le prononcé du ré-  
« quisitoire, un officier d'ordonnance du général  
« de Galliffet », officier dont Carrière citera le  
nom si on le pousse à bout, « vint sonner rue Cur-  
« vant, à sa porte, et remit au commandant, non  
« pas une dépêche, mais une nouvelle instruction  
« conçue dans le même sens que les précédentes,  
« quoique en termes plus pressants, et signée du  
« général de Galliffet. » Le général de Galliffet  
prétend que cette instruction n'existe pas, eh  
bien ! moi, « je l'ai vue, de mes yeux vue. » Elle  
se termine par la fameuse phrase : « Je vous  
« rappelle au respect des motifs intangibles de la  
« Cour de cassation ». Au reste, elle figure encore  
dans les archives du corps d'armée, il est facile  
de l'y retrouver et de voir si la signature du gé-  
néral de Galliffet est fautive.

« Voilà ce que le commandant Carrière vous  
aurait lui-même raconté si, dans la soirée de jeu-  
di, « sur les ordres formels du général André, le  
« général Donop ne lui avait fait donner sa paro-  
« le d'honneur de garder le silence. Il lui a l'a-  
« bord violemment lavé la tête », puis il a fait  
appel à ses sentiments de bon citoyen, en essayant  
de lui prouver qu'une reprise de « l'Affaire » se-  
rait désastreuse pour notre pays, alors qu'elle  
serait seulement désastreuse pour notre ministè-  
re.

« Le commandant Carrière a cédé ; il a donné

sa parole d'honneur, mais sous cette réserve que, s'il est attaqué et vilipendé pour avoir fait son devoir, il répondra. Soyez certain qu'il le fera, et ce jour vous verrez bien des sourires dédaigneux se changer en douloureuses grimaces. »

— Dans le même moment, et comme le général de Galliffet niait avoir envoyé aucune instruction au commandant Carrière, celui-ci s'écriait :

« Ah ! le général de Galliffet dit cela ! il faut qu'il ait un rude toupet. Bientôt je serai libre et je pourrai peut-être parler. »

« On m'adjoignit comme substitut vous vous en souvenez M. le chef de bataillon Mayence, et nous commençâmes par lire les gros volumes de la Cour de cassation Trouvez-vous des preuves de la culpabilité de Dreyfus ? » disais-je à Mayence « qui me répondait invariablement « non ». Et nous étions d'accord. »

« Personne ne se doute que le rapport Ballot-Beaupré, les plaidoiries des avocats devant la Cour ne sont, en quelque sorte, que la copie du mémoire Picquart, et ce mémoire est rédigé avec une habileté prodigieuse. Sachez aussi qu'un seul homme a réellement fait la révision : c'est Picquart. Tous les autres ne sont que des comparses. Je comprends que ceux qui n'ont lu que les documents de la Cour de cassation aient éprouvé des doutes sur la culpabilité de Dreyfus. »

« Mais lorsque, Mayence et moi, nous ouvrimes le dossier, que nous prîmes connaissance de toutes les pièces officielles de la procédure, notre opinion ferme, inébranlable, était faite : Dreyfus était coupable ! »

— Tous ces incidents scandaleux sont résumés et appréciés de la façon la plus satisfaisante dans la déclaration qui suit du général du Barail (18 décembre 1901) :

« Comment ! le général de Galliffet dit : « Je n'ai pas signé certains documents tendant indirectement à enjoindre à un de mes subordonnés de conclure dans son réquisitoire à l'innocence d'un accusé ! » et cependant ces documents existent, revêtus de sa signature. Qui donc a signé ? Voilà ce qu'il faut savoir à tout prix, et personne ne bouge, ni d'un côté, ni de l'autre. Qu'est-ce donc que le secret professionnel ? Il y a une limite au delà de laquelle il devient une absurdité et parfois même un moyen de cacher une forfaiture, et l'on devrait comprendre que l'intérêt supérieur de la France et de l'armée prime toutes les autres considérations. Le général de Galliffet a le devoir de parler, de tout dire, de relever le commandant Carrière du secret professionnel afin de permettre à celui-ci d'étaler au grand jour ses documents. Jusque-là, tous les ministres seront sous le coup d'un soupçon intolérable. Que les ministres politiques se réfugient dans le silence, passe encore ! C'est leur habitude. Mais qu'un soldat comme le général de Galliffet se taise quand il doit parler, c'est impossible ; et j'espère qu'il comprendra. »

(8) « Guignol... Ah ! c'est là que les passions sont simples et fortes. Le bâton est leur instrument ordinaire. Il est certain que le bâton dispose d'une grande force comique. La pièce reçoit de cet agent une vigueur admirable ; elle se précipite vers le « Grand Charassement final ». C'est ainsi que les Lyonnais, chez qui le type de Guignol fut créé, désignent la mêlée générale qui termine toutes les pièces de son répertoire. C'est une chose éternelle et fatale que ce « Grand Charassement » ! C'est le 10 août, c'est le 9 thermidor, c'est Waterloo ». (Anatole France, *Guignol*, le LIVRE DE MON AMI).

Voit-on pourquoi les affaires de Boulanger, de

Panama, Dreyfus, demeurent des pièces de second ordre? Le vrai moyen tragique y manquait? Quoi donc? Messire Bâton.

(9) Labori veut ici nous marquer que, s'il ne parle pas davantage, c'est qu'il sait qu'on est prêt à le poursuivre pour violation du secret professionnel. Dans « certains milieux dreyfusards, officiels ou non », on le guette, on espère qu'il donnera prise, car tout ce qui se rapporte à l'affaire Dreyfus, c'est comme avocat qu'il a pu le connaître.

(10) Ce geste, Marcel Prévost l'a noté pieusement dans un *Portrait du Revenant* : « Labori est toujours robuste et souriant, les joues pourtant un peu congestionnées. Il marche, se lève et s'assied avec aisance ; seulement, par un geste instinctif la main droite sortant de l'ample manche de la toge va froter le dos aux environs de la colonne vertébrale ». Peinture naïve, qui fait rire les profanes, mais c'est ainsi qu'à toutes les époques les croyants peignent leurs saints.

(11) A mon avis, M<sup>e</sup> Edgard Demange aurait dû comparaitre comme témoin. Rappelons-nous en effet l'un des points mystérieux de ce procès où il y eut plusieurs mystères que très visiblement le président Jouaust évita.

Je veux parler du jour où nous vîmes M. Casimir-Périer, ancien président de la République, donner dans l'air de grands coups de voix, sur la barre de grands coups de poing et en plein visage de Waldeck un grand coup de lumière. C'était à propos d'une lettre écrite par Dreyfus le 23 novembre 1898 et que voici :

« J'avais demandé à M. Casimir-Périer la publicité des débats. Après m'avoir fait donner ma parole de me soumettre à certaines conditions trop naturelles, M. le Président de la Républi-

« que me fit répondre par l'intermédiaire de M<sup>e</sup> Demange qu'il se confiait en ma parole et qu'il demandait la publicité des débats. Elle ne fut cependant pas accordée. Pour quels motifs je l'ignore... Cette parole que j'avais donnée à M. Casimir-Périer, je l'ai tenue. »

M. Casimir-Périer vint sur l'estrade de Rennes nier d'avoir eu ces louches ententes avec Dreyfus. Et du ton le plus violent il rétablit les faits comme suit :

« Le 13 décembre 1894, MM. Waldeck-Rousseau et Joseph Reinach sont venus successivement dans mon cabinet m'entretenir du désir de la défense que le huis-clos ne fût pas prononcé, et de l'engagement que prenait la défense d'observer, dans les questions diplomatiques, une grande réserve si les débats avaient lieu autrement qu'à huis-clos. J'ai répondu à M. Waldeck-Rousseau comme à M. Joseph Reinach que je ne pourrais que transmettre leur désir ; que personnellement je ne pouvais rien pour y donner satisfaction. » (*Figaro supplémentaire*, 12 août 1899.)

Si l'incident valait que le surexcité Périer fit un pareil tapage au déprimé Dreyfus, il fallait exiger que l'avocat Demange renoncât à plaider et qu'il devint témoin avec Reinach et Waldeck. Car enfin, ce qui demeure certain et qui force à rêver, c'est la démarche sinon les termes du dialogue : dès le mois de décembre 1894, Demange, comme avocat choisi par la famille, Reinach comme prophète des juifs, et Waldeck, on ignore à quel titre se firent les commissionnaires de Dreyfus, qui concluait de ces colloques : « Dans trois ans, mon innocence sera reconnue. » Phrase qui d'abord semblait dénuée de sens, mais Waldeck étant ministre remua ciel et terre pour que le traître eût été bon prophète !

(12) Bien que nous écartions toute dialectique sur le fait Dreyfus pour fournir seulement des choses vues, c'est-à-dire les péripéties et les couleurs de la bataille, donnons en passant un aperçu de l'incident Schneider. C'est une lumière sur l'art de la guerre chez nous et chez nos adversaires.

La tension dans Rennes était magnifique. A toute heure du jour, de la nuit, il fallait veiller pour avertir les amis et parer aux attaques. Le 12 août, le général Mercier avait invoqué à l'appui de sa démonstration les lignes suivantes du colonel Schneider, que notre service de renseignements avait réussi à se procurer : Paris, 30 novembre 1897. — On avait déjà émis bien des fois pareille supposition que le traître n'est autre que Dreyfus. Je continue à estimer que Dreyfus a été en relation avec les bureaux confidentiels allemands de Strasbourg et de Bruxelles que le grand état-major allemand cache avec un soin jaloux, même à ses nationaux ».

Le 17 août, dans la soirée, à Rennes, nous fûmes avertis que le *Figaro* recevait d'Éms et publierait le lendemain la dépêche sensationnelle suivante :

« Lettre du 30 novembre 1897 attribuée à moi est un faux.

« Colonel SCHNEIDER. »

Aussitôt sur les bancs du télégraphe nous rédigeons une dépêche pour raffermir les cadres français : « *Le Journal*, Paris, de Rennes, 17 août. — Nous apprenons que le colonel Schneider a traité de faux le document signé de son nom où il affirme sa conviction dans la culpabilité de Dreyfus. Cette démarche n'émeut personne dans les milieux nationalistes. Voilà des manœuvres auxquelles on s'attendait, et, s'il y a une affirma-

« tion fautive dans cette affaire, c'est l'affirmation même du *Figaro*. On ne sera pas un long temps avant de le démontrer en séance publique du conseil de guerre : Nous pouvons le déclarer.

« Mais on voit maintenant l'inconvénient de la nécessité où les amis de Dreyfus ont mis le conseil de guerre de publier des documents secrets : c'est nous exposer d'une façon certaine à recevoir des démentis de l'étranger.

« Il était évident que celui à qui l'on avait dérobé des documents et que l'on mettait en cause malgré lui, en référerait à son gouvernement. Après cinq jours l'Autriche refuse de se mettre en opposition avec l'Allemagne et l'Italie, dont les attachés d'ambassade Panizzardi et Schwarzkoppen s'efforcent de cacher leur rôle de chefs d'espionnage.

« Si délicate que soit la question au point de vue diplomatique, elle sera réglée par le conseil de guerre, avec le souci de maintenir que nous sommes les maîtres dans nos questions intérieures et qu'il n'appartient pas à l'étranger de sauver un traître. »

Le 19 août, le commandant Cuignet en séance du conseil de guerre rappelait que « les dépêches d'Éms ne sont pas toujours véridiques ». Il se déclarait en mesure d'établir d'une façon indiscutable l'authenticité de la pièce, et ses arguments étaient bien concluants, puisque le colonel Schneider renonçait à soutenir son personnage et écrivait le 22 août :

« L'opposition de la date susdite (30 novembre 1897) et de ma signature au texte que l'on m'attribue constitue un faux. Ce faux subsisterait même dans le cas où, ce dont je ne puis juger sans l'avoir sous mes yeux, le texte lui-même émanerait de moi à une autre date. »

Aveux embarrassés, mais incontestables, du télégramme précédent. Aussi bien le général Mercier avait de son propre mouvement indiqué que la date du 30 novembre s'appliquait non à la rédaction du document, mais à son entrée au service des renseignements. La défense ne s'y trompa point ; elle dit dès lors que ce document n'était point un rapport, mais un simple memento : elle soutint que le colonel Schneider était mal renseigné : elle ne contesta plus l'authenticité.

Le 30 août, lors du défilé des professeurs de l'Ecole des Chartes, (qui révoltèrent et réjouirent la France par leur incroyable bouffissure d'intellectuels), Emile Picot, — bibliothécaire des Rothschild, oncle de Paul Desjardins (le clergyman des belles petites âmes et oncle aussi de Lucien Fontaine, (qui est le trésorier secrétaire de la Ligue des *Droits de l'Homme*), — annonça qu'il avait eu l'honneur de causer avec un attaché d'ambassade de la Triple Alliance, dont il opposa la parole à la parole des officiers français.

— Très bien ! — lui répliqua le général Rogét, toujours admirable d'à-propos. — Vous êtes libre de préférer l'affirmation autrichienne à l'affirmation française, mais c'est de M. Schneider que vous parlez, n'est-ce pas ? Et bien ! je vous demande ce que vous pensez du cas de cet officier, qui après avoir donné dans le *Figaro* un démenti formel du rapport que nous lui attribuons, a été obligé de reconnaître ensuite l'authenticité de ce rapport ?

M<sup>e</sup> Demange se leva et cédant tout le terrain dit :

— Il y avait eu malentendu.

A quoi fort courtoisement, le spirituel général Rogét répondit :

— Oh ! M. Schneider, j'en suis certain ne mentait pas, à proprement parler ; il commettait un malentendu.

Ainsi la vive clarté française perceait les brouillards et relevait les défaillances du parti de Dreyfus.

Veut-on encore et sur le même sujet un exemple de raisonnement français ? Le témoin Cernusky raconte qu'en février 1891 un officier supérieur d'un Etat-major étranger (dont il dira le nom en séance secrète) s'est vanté à lui de posséder quatre espions parmi lesquels le premier et le plus important était le capitaine Alfred Dreyfus. Aussitôt les Dreyfusards de protester contre un témoignage apporté par un étranger. Rions de leur protestation hypocrite. Quand un gouvernement étranger vient nous dire qu'il n'a pas employé le capitaine Dreyfus, c'est à négliger, car le devoir et l'intérêt d'un gouvernement sont de couvrir les traîtres qu'il emploie. S'il agissait autrement, il n'en trouverait plus. Mais auprès de Cernusky, ce n'était point une démarche d'habileté gouvernementale. Un officier d'Etat-major, chargé de la direction de l'espionnage au profit d'une puissance étrangère, s'est laissé aller à bavarder.

On ne saurait trop reconnaître et louer les grandes qualités françaises, la solide raison française, dans les travaux de Mercier, Rogét, DeLOYE, Cugnet et autres près du Conseil de guerre.

(13) On m'a proposé dans des termes analogues « un professeur d'énergie » plus remarquable encore que n'est M. Picquart :

« Après un livre où il déversa, comme le prêtre en un calice d'or le vin du sacrifice, les idées douloureuses ou espérances bouillonnant en son cœur, toute la poésie, toute la souffrance de son âme, harpe vibrant au vent de la tristesse, et toute l'énergie de son cerveau ; après un cri de révolte et de foi, pour le présent et

« vers l'avenir ; après ce recueil de pensées et  
« d'apophtegmes, moelle de son intelligence ;  
« après ce monument contre la justice des hu-  
« mains, d'où malgré tout pour l'être sensible se  
« dégageait une sorte de lassitude morne et de  
« morne tristesse, après les *Impressions cellu-  
« laires* — voici que, fièrement dédaigneux des  
« haines intéressées, des mépris, des insultes,  
« des calomnies, des diffamations, des perfidies  
« des trahisons et de la lâcheté ambiante ; ayant  
« en soi assez de courage pour mener à bien  
« l'œuvre entreprise ; assez de ténacité réfléchie  
« pour ne reculer devant aucun obstacle ; assez  
« de confiance pour marcher impavide et impas-  
« sible, et de « conscience » pour voir juste, —  
« voici que, dis-je, M. Baihaut par l'*Amoureuse  
« foi* débute dans le roman de façon magistrale.  
« Ah ! la leçon est belle pour tous, vieux et  
« jeunes, et l'exemple salutaire ! Où cherchez-  
« vous donc, M. Barrès, des professeurs d'éner-  
« gie ? Vraiment, je ne conçois point comment  
« un homme, sagace et perspicace tel que vous,  
« ayant devant lui de pareils modèles, offre à la  
« jeunesse quelque génie malfaisant des temps  
« passés ! (a) Car les humains qui, par leur carac-  
« tère au-dessus des normes de cent coudées, nous  
« montrent que le travail est régénérateur et  
« rédempteur, sont à notre époque heureuse-  
« ment assez nombreux. Et leur acte vaut d'au-  
« tant qu'il est plus près de nous, conséquem-  
« ment facile à apprécier. Qu'il nous soit donc  
« force générative de courage et d'espoir, levier  
« dont nous renverserons à notre tour les bar-  
« rières du chemin... »

(Le Progrès, 9 novembre 1898, Saintes).

(a) Napoléon, professeur d'énergie (*Les Déra-  
cinés*).

(14) L'effondrement de Freystaetter fut tel que Demange déclara « qu'il n'insistait pas le moins du monde pour entendre à nouveau le témoin ».

(15) Eh bien ! non, ayons le courage de reconnaître notre erreur. A la date où nous réimprisons (7 janvier 1902), Kahn ne paraît pas avoir agi raisonnablement. Les événements lui donnent tort. Le sage, c'est Alfred Dreyfus, épanoui sur son fumier. Ses témoins ont trouvé la *ponne bo-sition*. Toutefois, si nos pronostics momentanément sont faux, nos photographies demeurent exactes. Tourne qui tourne, il est impossible de contempler les Forzinetti et puis de regarder le commandant de Mitry, avec sa charmante figure, si loyale et si fine, de lorrain de vieille souche, le capitaine Anthoine, si ferme et si précis, sans distinguer où est le parti de l'honneur. Et puis écoutez donc les détails de l'affaire Kahn et Zadoc-Kahn :

Le 6 janvier 1899, la Chambre criminelle de la Cour de cassation reçut d'un témoin une déposition que voici à peu près : « Le bordereau est ac-  
«ompagné d'une lettre massive dans laquelle on  
« lit : je vais partir en manœuvres. Il est établi  
« d'autre part qu'il ne peut s'agir que des manœu-  
«vres d'automne 1894. Esterhazy, officier de trou-  
«pes à cette date, a-t-il pu penser qu'il prendrait  
« part à ces manœuvres ou croire qu'il serait au-  
«torisé à les suivre ? Non, car les majors, et il  
« remplissait alors cet emploi au 74<sup>e</sup> d'infanterie,  
« ne quittent pas le dépôt ».

Le 7, le grand rabbin écrivit au lieutenant Kahn, du 74<sup>e</sup>, pour lui demander un rendez-vous.

Le 8, le lieutenant Kahn se rendit chez Zadoc-Kahn, 17, rue Saint-Georges. En sortant, il adressa à son colonel la très importante lettre suivante :  
« J'ai l'honneur de vous rendre compte d'un  
« fait d'une gravité particulière. Je recevais de

« M. le grand-rabbin la carte pneumatique dont  
« copie est ci-jointe. Je me rendis à son invitation,  
« et dès mon arrivée, la conversation suivante  
« s'engagea entre nous.

« M. LE GRAND-RABBIN. — Je vous ai prié de  
« venir me voir, monsieur le lieutenant, pour  
« vous demander des renseignements confidentiels  
« au nom d'une tierce personne dont je ne puis  
« pas vous donner le nom. Sachez bien, d'ailleurs,  
« que tout ce que vous direz sera absolument se-  
« cret et que votre nom ne sera, en aucun cas, pro-  
« noncé. Pourriez-vous me dire si le comman-  
« dant Esterhazy est allé aux manœuvres d'au-  
« tomne en 1894 ?

« Moi, me levant pour prendre congé. — Mon-  
« sieur le grand-rabbin, je ne sais rien. Je m'éton-  
« ne seulement que vous me demandiez ce ren-  
« seignement plutôt qu'à tout autre officier du ré-  
« giment. (*Attitude embarrassée du grand-rab-  
« bin*).

« M. LE GRAND-RABBIN. — Mais je vous ai dit  
« monsieur le lieutenant, que ces renseignements  
« étaient destinés à une tierce personne; ce n'est  
« pas pour moi.

« Moi. — Je ne puis que vous répéter que je  
« ne sais rien et que je ne puis rien vous dire. (*Et  
« je me dirige vers la porte*).

« M. LE GRAND-RABBIN, insistant pour me fai-  
« re rasseoir. — Ne partez pas si tôt, monsieur  
« le lieutenant. Rasseyez-vous. Y a-t-il longtemps  
« que vous êtes au régiment ? Sortez-vous de  
« Saint-Cyr ?

« Je répondis brièvement à ces questions et je  
« pris congé. L'entrevue avait duré de quatre à  
« cinq minutes.

« J'ai été profondément affligé, en ma qualité  
« d'israélite, de voir le grand-rabbin, chef de la  
« religion, se préoccuper d'une façon aussi active

« de cette malheureuse affaire Dreyfus. Je n'ai  
« pas été moins froissé de le voir s'adresser à moi  
« plutôt qu'à tout autre officier du régiment pour  
« obtenir ce qu'il appelle des renseignements.

*Signé : KAHN.*

Ainsi, le grand-rabbin voulait mettre entre les  
mains d'une tierce personne, dont il ne peut pas  
dire le nom, les moyens de réfuter un témoin en-  
tendu par la Chambre criminelle ! Une tierce per-  
sonne et qu'on ne peut nommer ! cela est fort im-  
portant. Il ne s'agit point de M<sup>e</sup> Mornard, l'avo-  
cat de Dreyfus. M<sup>e</sup> Mornard n'aurait pas à cacher  
pareille demande ; il la ferait de lui-même, et le  
grand-rabbin ne voudrait pas céder un nom qu'il  
peut prononcer pour jeter par une réticence inu-  
tile le plus grave soupçon sur quelque conseiller à  
la cour.

(16) Une agence distribue aux journaux améri-  
cains un procès-verbal de chaque audience d'après  
la sténographie (il serait curieux d'examiner ce  
travail), mais ces journaux ont en outre des  
rédacteurs pour leur envoyer les impressions du  
jour, des commentaires sur les faits et les per-  
sonnes. C'est un article qui d'ordinaire compte  
4 ou 5,000 mots; le mot coûte 0 fr. 50 pour  
New-York avec un supplément pour les autres  
villes. Les journaux anglais se font télégraphier  
le compte-rendu analytique (?) et, par leurs rédac-  
teurs spéciaux, des impressions quotidiennes.  
Toute cette copie est télégraphiée à *tarif plein*  
de Rennes à Paris, puis réexpédiée à Londres  
moyennant 0 fr. 15 le mot. Les correspondants  
autrichiens, italiens, belges, suisses, russes, sué-  
dois, danois, envoient des dépêches urgentes  
pour lesquelles ils payaient triple taxe, c'est-à-  
dire 0 fr. 60 le mot. On se montrait un journa-  
liste de Calcutta.

Ah ! que de sacrifices la finance mondiale n'hésite point à faire s'il s'agit d'empêcher une possibilité d'injustice !

(17) Lettre à Maurice Barrès, *Le Journal*, 21 octobre 1899. Voir le très beau livre : *Une campagne nationaliste*, par Jules Soury.

(18) Au cours des débats, à la date du 1<sup>er</sup> septembre, j'écrivais :

« Ah ! ces témoins fournis par le Syndicat ! L'autre jour, Chincholle, du *Figaro*, posait un petit problème à ses lecteurs : Maurice Barrès, écrit-il m'a dit que la vue de Dreyfus, qu'il déclare coupable, lui donnait parfois de la pitié et qu'il consentirait à lui donner un suppléant à l'île du Diable ». Chincholle allait même plus loin : selon lui, je commencerais à aimer Dreyfus ! Et, pour intriguer son lecteur, il laissait en suspens de savoir qui je substituerais avec plaisir au traître. Je ne vois pas d'intérêt à maintenir cette équivoque. Je considère la personne de Dreyfus comme désormais incapable de nuire et j'avais dit à Chincholle apitoyé : « Eh bien ! mettez Labori à l'île du Diable ! » Je le dis, cette fois, sans sourire : « Adjoignez à Dreyfus Bertulus et Forzinetti. Pour Picquart, il me semble que son foie n'aura pas besoin d'un climat tropical pour lui jouer dans un bref délai le plus vilain tour ».

Je reproduis ici cette boutade, parce qu'elle me fut, à plusieurs reprises, âprement reprochée, et que je ne regrette aucun des faits de guerre où m'entraîna mon service dans la bonne cause. C'est par les gens de mon camp, par mes pairs que je veux être jugé et si les chefs de notre armée avaient été mollement soutenus, Dieu sait où ils seraient aujourd'hui et Dieu sait où serait Picquart !

(19) Sur ce mot, « la victoire de Rennes », qu'on me permette d'épingler un court papier dont je donnai lecture, pour servir de toast, le 23 janvier 1900, au banquet pour célébrer l'anniversaire de la fondation de la *Patrie française* ; cette page pourrait s'intituler *Les autels de la Souffrance* :

« ... Tout au long de l'histoire de France, on enseigne les petits enfants à glorifier les jours où notre nationalité surmonta les plus pressants dangers. Dreyfus, cela rappelle une des plus insolentes invasions de l'étranger, mais c'est aussi un nom de victoire.

« La douleur sert aux individus de cran d'arrêt ; elle nous avertit de ne point passer outre, et qu'au delà c'est notre destruction. Elle rend le même service aux peuples. L'« Affaire » sauva la nation ; elle nous sortit d'une mortelle indolence.

« Je me rallie à l'idée de ce philosophe qui voulait élever des autels à la Souffrance. Je ne suis pas en peine de la méditation que nous devons y porter, nous autres nationalistes. Nous remercions la cruelle « affaire » d'avoir réconcilié l'orgueilleuse raison avec l'instinct des humbles et d'avoir montré que les volontés obscures des masses possèdent le sens le plus sûr de la santé sociale. Les Grecs ont nommé les dieux du châtiment les Bienveillants une vive reconnaissance nous vient au cœur pour une épreuve qui nous révéla jusqu'à l'évidence le danger de laisser une influence politique à des naturalisés trop récents et qui n'ont pas nos instincts séculaires.

« Que les préjugés nationaux contiennent la sagesse même ! Que ce n'est pas tout d'avoir de l'esprit et qu'il faut encore avoir les mêmes aieux ! Voilà les grandes vérités, un instant méconnues, qu'une douloureuse convulsion vient de restituer à la société française.

« Quand cette affaire, où nous ne voyons déjà plus qu'une mauvaise mystification, sera tombée dans l'irréparable oubli où s'écrontent les élégies mal faites, quelque chose d'elle survivra dans la législation et tout au moins dans la raison de notre pays. Nos cerveaux et, par suite, bientôt notre politique se seront régénérés dans l'épreuve.

« Je reprends un mot de notre cher président d'honneur et je bois à la bonne souffrance ».

(20) Le Graverend, *Traité de législation criminelle en France*.

(21) En octobre 1901, M. de Galliffet, ayant été obligé de quitter le ministère qui l'avait employé, déclara que « le peu de politique qu'il avait fait l'avait profondément dégoûté ». Tout le monde sans une exception a donc été dégoûté par la politique de M. de Galliffet.

## TABLE DES MATIÈRES

LIVRE PREMIER.—Explications préambulaires.....	9
CHAPITRE PREMIER. — En route pour Rennes, ville qu'arrose le Rubicon.....	9
CHAPITRE II. — La parade de Judas (souvenir de la dégradation d'Alfred Dreyfus à l'école militaire, 15 janvier 1895).....	15
LIVRE II. — Les rois, les dames et les valets.....	20
CHAPITRE III.— Entrée d'Alfred Dreyfus.....	20
CHAPITRE IV. — Une visite à Combourg (Méditations sur Dreyfus).....	30
CHAPITRE V. — Les mouvements sincères de Dreyfus.....	44
CHAPITRE VI. — Vrai caractère de ces audiences : une tristesse puissante et maussade.....	49
CHAPITRE VII. — Les juges militaires....	50
CHAPITRE VIII. — Les avocats.....	53
CHAPITRE IX. — La vérité sur l'attentat contre Labori.....	58
CHAPITRE X. — Les avocats (suite).....	71
CHAPITRE XI. — Un paysage de ruines... ..	76
CHAPITRE XII. — Picquart.....	79
CHAPITRE XIII. — Le Picquarisme.....	87
CHAPITRE XIV. — Les témoins (Bertulus, Forzinetti, Cordier, etc.).....	91

CHAPITRE XV. — Les fleurs sans nom et le climat de Rennes.....	96
CHAPITRE XVI. — Notre allégresse.....	101
LIVRE III. — CONCLUSION.....	103
CHAPITRE XVII.—La justice et l'État sont satisfaits.....	111
CHAPITRE XVIII. — Autour du Verdict...	111
NOTES.....	121

---

Angoulême.— Imp. L. COQUEMARD & Cie

---

BIBLIOTHÈQUE INTERNATIONALE D'ÉDITION

E. SANSOT et C<sup>ie</sup>, Éditeurs

53, Rue Saint-André-des-Arts. — PARIS

---

ŒUVRES CHOISIES de MAURICE BARRÈS

comprenant 12 volumes petit in-12 couronne à  
paraître dans le courant de l'année 1904.

Huit jours chez M. Renan, suivi de *M. Renan  
au Purgatoire.*

Les Lézardes sur la Maison.

Un choix de portraits.

Ce que j'ai vu à Rennes.

Quelques cadences.

La Terre et les Morts.

La Vierge assassinée.

Une visite sur un champ de bataille.

De Hegel aux cantines du Nord.

Notes sur l'Alsace-Lorraine.

La vie et la mort de Mme Astiné-Aravian.

Ce que j'ai vu au temps du Panama.

---

Prix de chaque volume . . . . . 1 fr.

Souscription à la série complète des 12 volumes. 10 fr.

TIRAGES DE LUXE

Il est tiré de chaque volume :

Douze exemplaires sur Japon numérotés de 1 à 12. Prix. 6 fr.

Douze — Chine — de 13 à 24. — 5 fr.

Vingt-cinq — Hollande — de 25 à 39. — 3 fr.

Souscription à la série des 12 volumes sur Japon . . . 65 fr.

Souscription à la série des 12 volumes sur Chine . . . 55 fr.

Souscription à la série des 12 volumes sur Hollande. . 32 fr.